

Louvigné de Bais



Bulletin municipal

Novembre- 2018 - N° 71

Samedi 9 juin 2018, après des pluies diluviennes, le bassin tampon près de la route de Bais déborde, entraînant des inondations rue Guy d'Espinay. Toutes les maisons de cette rue et quelques maisons bordant le ruisseau se trouvent envahies par la montée des eaux jusqu'à un mètre par endroit.

Les pompiers, déjà alertés en fin de matinée dans les communes voisines pour les mêmes causes, sont venus pomper l'eau et assécher les maisons inondées jusque tard dans la nuit. En campagne, quelques maisons ont subi également des dégâts.

Lundi 11 juin, en soirée, un nouvel épisode de pluie entraîne une deuxième montée des eaux. L'entreprise Pigeon met gracieusement trois tracteurs avec des citernes qui, toute la nuit, évacuent 1600m³ d'eau, permettant ainsi de limiter une deuxième inondation.

Quatre familles seront relogées. Je remercie sincèrement les personnes qui ont mis à disposition des logements aux sinistrés. Fin du mois d'août, l'Etat déclarait ces pluies en catastrophe naturelle. Cette mesure permet un remboursement plus rapide aux sinistrés.

Suite à ces inondations exceptionnelles, jamais vues depuis 1974, la mairie alerte le département pour le manque d'entretien du bassin d'orage ; celui-ci accepte de le curer. Cela permettra de gagner du volume supplémentaire dans la retenue.

Cependant une réflexion est menée à la mairie pour faire, soit un autre bassin, soit une grande noue pour récupérer en amont du bourg les eaux du ruisseau en cas de débordement.

Les travaux de la salle multifonction s'achèvent. Nous la découvrirons lors de l'inauguration et de la cérémonie des vœux du maire prévues le **samedi 12 janvier 2019** à laquelle vous êtes tous conviés.

Les associations culturelles de Louvigné mettent en œuvre depuis quelques semaines un spectacle qui aura lieu le **samedi 26 janvier 2019** et le **dimanche 3 février 2019**.

Les travaux de la 2^e tranche de rénovation de l'église sont achevés. Une troisième et dernière tranche est en préparation. Elle sera plus longue, plus complexe et plus chère. La restauration des murs face nord et du clocher pour la partie maçonnerie ne posera pas trop de soucis. Par contre celle des vitraux nécessite une étude plus approfondie sur la méthode à utiliser pour les restaurer.

Peu d'évolution sur la rénovation de la chAPELle.

Autre gros dossier en cours : le pôle santé. A ce jour, le permis d'aménager et les permis de construire sont déposés. Il y a bien deux projets de chantiers contigus ;

- le pôle santé : projet communal financé par la mairie
- la pharmacie : projet privé financé par les 2 associées de la pharmacie, sur un terrain privé.

L'épicerie est fermée depuis septembre. Monsieur Sorin a remis à la mairie la résiliation de son bail.

Il est important que ce commerce de proximité puisse durer dans le temps. Cependant il ne faut pas ignorer les difficultés de ce commerce : c'est un temps plein peu rémunérateur. A nous, habitant de Louvigné, de faire un peu d'effort par une fréquentation plus assidue pour que ce commerce reste viable.

Incivilité encore et encore : on en parle à chaque bulletin ; « y'en a marre ».

Dépôts d'ordures ménagères, déchets verts, ferraille, on en trouve partout, au pied des bornes du smictom, et en campagne...

C'est aussi un devoir de désherber au pied de sa maison le long des rues, d'élaguer les arbres sur le bord des chemins ou voies communales.

Soyez de bons citoyens pour qu'il fasse bon vivre à Louvigné de Bais.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes et belles fêtes de fin d'année

Michel RENOU adjoint

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
3 à 6	Vie communale Autorisations d'urbanisme CCAS Etat civil Accueil de loisirs Bibliothèque Nouveaux commerçants et artisans
7 à 10	Actualité municipale Travaux Loisirs, Enfance et Jeunesse Commission, commerce Environnement et urbanisme Festival DésARTiculé Voirie Personnel Communal Subventions Divers
11 à 13	Informations municipales Horaires mairie Agence postale Argent de poche Recensement militaire Incivilité RIPAME Élagage des haies Une compagnie en résidence Objets trouvés Tapage nocturne Les sapeurs-pompiers Calendrier des manifestations
14 à 17	Informations diverses Dispositif Crit'Air à Rennes Vitricommunauté La loi Labbé ADMR Rénovation énergétique
18	Chronique de la minorité
19 et 20	Association Louvigné-de-Bais
21 à 28	Vie scolaire Charles Perrault Envol APEL / ENVOL Ecole privée Saint Patern APEL
29 à 39	Vie associative CSF / TPARENTS Fait Mains Anciens Combattants Cabarets du Cœur Club Amitiés et Loisirs Arts Plastiques Espace Sophro Danse louvignéenne La Vigne au loup Dynamic Gym La chasse Les Ptites raquettes Stade Louvignéen football club Volley
P 40 de couv	Rétrospective

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Poirier Julien**, 2 rue du Gué, fermeture d'un préau
- ✓ **Clarke Philip**, 4 rue de la Grétais, préau
- ✓ **Lourdais Sabrina**, 3 place de la Mairie, modification façade
- ✓ **Loury Joel**, 5 rue des Champs, véranda
- ✓ **Michel Patrick**, 8 cité Bel Air, abri de jardin

Permis de construire accordés

- ✓ **Michel Patrick**, 8 cité Bel Air : changement destination garage
- ✓ **Retailleau Cédric**, L'Aubonais : réhabilitation grange en logement
- ✓ **La Française des Plastiques**, La Chardronnais : extension site industriel

Centre Communal d'Action Sociale

Les CCAS de Châteaubourg, Domagné et Louvigné de Bais se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année pour réfléchir au moyen de venir en aide aux personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire auprès de l'épicerie sociale de Vitré (EPISOL) et qui n'ont pas de moyen de locomotion pour s'y rendre.



Signature de la convention

Il en est ressorti l'idée de lancer un nouveau service de « transport solidaire » ayant pour objectif de transporter les personnes concernées de

leur commune de résidence vers Vitré, 2 fois par mois le jeudi après-midi. Le véhicule utilisé est le minibus de la ville de Châteaubourg et sera conduit par des chauffeurs bénévoles. Pour Louvigné, 2 personnes se sont portées volontaires pour offrir ce service et les autres communes ont également des chauffeurs bénévoles.

Les personnes intéressées par ce nouveau service sont invitées à se présenter à la mairie de leur commune afin de constituer un dossier.



les chauffeurs

Dates à retenir pour les Louvignéens de 70 ans et plus :

Samedi 19 janvier 2019 : après-midi détente (spectacle suivi d'un goûter). Les invitations seront envoyées courant Décembre.

Samedi 27 avril 2019 : repas annuel offert par le CCAS, salle polyvalente.

Etat civil



Naissances :

- ✓ **Bertin Arch Warren**, 22 rue Mme de Sévigné, né le 07.04.18 à Rennes
- ✓ **Gautier Appoline**, 20 la Taunière, née le 22.04.18 à Vitré
- ✓ **Desrues Lucien**, l'Aubonais, né le 19.05.18 à Vitré
- ✓ **Mathecade Hugo**, 1 rue de l'Aubonais, né le 19.05.18 à Vitré
- ✓ **Gaillard Hanaé**, 6 rue de la Proulais, née le 25.05.18 à Vitré
- ✓ **Fouquereau Eliott**, 2 rue Guy d'Epina, né le 31.05.18 à Rennes
- ✓ **Fouquet Lola**, 8 lotissement Bel Orient, née le 31.05.18 à Rennes
- ✓ **Hamel Anna**, 11 rue des Doves, née le 01.06.18 à Rennes
- ✓ **Gilbert Laurine**, 18 lotissement du Bois Nouveau, née le 28.06.18 à Vitré
- ✓ **Hairault Julia**, 26 la Frotais, née le 17.07.18 à Vitré
- ✓ **Lorguilloux Suzanne**, 3 place de la mairie, née le 29.07.18 à Vitré
- ✓ **Dumont Tom**, 1 rue des Rochettes, né le 23.08.18 à Vitré
- ✓ **Dumont Emma**, 1 rue des Rochettes, née le 23.08.18 à Vitré
- ✓ **Bourniche Naël**, 2 la Taunerie, né le 10.09.18 à Vitré
- ✓ **Azevedo Emy**, 4 impasse des Rochettes, née le 17.10.18 à Vitré
- ✓ **Konate Zoé**, 6, résidence du Breil, née le 19.10.18 à Saint-Grégoire

Mariages :

- ✓ **Jeuland Guillaume et Desisles Pascaline** le 06.05.18
- ✓ **Brousse Jimmy et Legendre Vanessa** le 02.06.18
- ✓ **Aubourg Sylvain et Poulard Jessica** le 09.06.18
- ✓ **Barré Eric et Hervault Marie-Noelle** le 23.06.18
- ✓ **Moreau Frédéric et Abgar Aïcha** le 30.06.18
- ✓ **DeBais Olivier et Roussigné Karine** le 01.09.18

Décès et Transcriptions :

- ✓ **Claquin Thierry** le 18.05.18 à Kremlin Bicêtre
- ✓ **Barré Eugénie** née Trippier, le 18.05.18 à Louvigné de Bais
- ✓ **Marion Marcel** le 15.07.18 à Rennes
- ✓ **Haleux Adélaïde**, née Martin, le 16.07.18 à Vitré
- ✓ **Parris Marie** née Rauflet, le 16.10.18 à Vitré
- ✓ **Garrault Aimée** née Rabu, le 16.10.18 à Châteaubourg

Accueil de Loisirs - Camps d'été

Récapitulatif été 2018 :

Les camps :

Cette année trois camps ont été organisés afin d'essayer de satisfaire un maximum de demandes.

Les camps :

Camp poney : Du 9 au 11 juillet à la Ferme aux poneys situé à Guipry (35). 16 enfants de 6 à 9 ans ont eu le plaisir d'y participer. Accompagnés de Mylène, Sandrine et Johann les enfants ont pu profiter de 3 séances de poney, une balade en roulotte, des activités sur le thème des indiens et veillées organisées par les animatrices. La météo fut excellente pendant ces 3 jours ce qui a contribué au bon déroulement du séjour.



Camps sportifs : Du 16 au 20 et du 23 au 27 juillet. Ce sont 28 enfants âgés de 8 à 12 ans qui ont participé à la base de plein air de Chênedet (Fougères). Accompagnés d'Audrey et de Damien, le programme fut chargé avec : canoë, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, jeux, cabanes dans les bois sans oublier les veillées du soir avant de se mettre au chaud dans son duvet.

1^{er} camp sportif :



2^e camp sportif :



Au centre :

Il a été ouvert tout le mois de juillet, la première et la dernière semaine d'août.

Au programme nombreuses sorties : accrobranche, Diverty Parc, jeux au parc de Vitré, parc d'attraction Ange Michel, piscine de Vitré, zoo Champrepus.

Un nombre important d'activités ont été organisées allant des grands jeux aux activités manuelles en tout genre en passant par des sorties vélos, des jeux sportifs à l'espace détente ou encore des ateliers culinaires.



Renseignements et inscriptions :
par mail : clsh.louvignedeBais@orange.fr

Année 2018/2019 :

Le centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30. Les enfants ont la possibilité de participer à leurs activités extérieures tout en étant à l'accueil de loisirs. Le personnel du centre se charge des allers et retours afin que tout le monde puisse profiter des nombreuses activités sportives et culturelles proposées par les associations de Louvigné.

Le centre a été ouvert toutes les vacances de la Toussaint. Il sera également ouvert pendant les vacances de Noël mais seulement 4 jours :

- Jeudi 27 et vendredi 28 décembre
- Jeudi 3 et vendredi 4 janvier 2019.

La Bibliothèque

N'hésitez pas à venir franchir les portes de la bibliothèque de Louvigné de Bais. Nous sommes ouverts à tous. La consultation des livres sur place est gratuite, seul le prêt est soumis à une inscription annuelle de 8€ par famille.

Nous vous proposons le prêt de livres, de revues, de CD et de DVD. Nous mettons à votre disposition des contenus en ligne tels que la presse, la musique, l'autoformation ainsi que de la VOD. Sur place vous trouverez des jeux pour vous amuser en famille ou entre amis.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 13h00. Retrouvez-nous au 18 rue Anne de Bretagne. Vous pouvez nous contacter par mail, bm.louvignedeBais@gmail.com, ou bien par téléphone, 02 99 76 95 22.

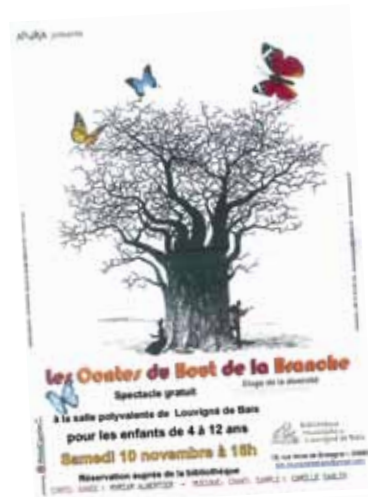
Pour suivre nos actualités vous pouvez vous connecter à notre blog,

<http://bmlouvignedeBais.wordpress.com>.

Différentes actions culturelles ponctuent le rythme de l'année. Nous accueillons les classes de

l'école Charles Perrault et de l'école Saint-Patern. Nous participons à plusieurs prix de lecture : le prix roman « A la foli'ère » pour les adultes et le prix des incorruptibles pour les enfants. Nous avons un rendez-vous mensuel pour les enfants de 0 à 3 ans avec Fanny de l'association « Histoires de Grandir » qui anime des rencontres autour des livres. Cette année, nous avons accueilli une exposition de sculptures sur bois réalisées par Nicolas-Vassili Barbé. Le samedi 10 novembre à 16h, l'association Anaya a présenté son spectacle « Les contes du bout de la branche » pour les enfants de 4 à 12 ans à la salle Polyvalente de Louvigné de Bais. Toutes nos animations sont gratuites, l'inscription est conseillée.

Afin de mener à bien tous nos projets, nous vous proposons de devenir bénévoles à la bibliothèque. Pour cela, il faut avoir le sens de l'accueil, un intérêt pour le livre et la lecture, aimer travailler en équipe et savoir utiliser l'outil informatique. Alors si vous souhaitez participer au fonctionnement et à l'animation de la bibliothèque n'hésitez pas à venir nous en parler.



Du nouveau chez les commerçants et artisans



Sabrina Pierre



Olitys et Amprolys Lab

Olitys et Amprolys Lab proposent des solutions innovantes pour l'agriculture de demain !

Les 1 500 m² du bâtiment à l'entrée Est de Louvigné-de-Bais abritent, depuis septembre 2016, deux sociétés Olitys et Amprolys Lab. Rémy Chérel a créé la première en 2011 à Piré-sur-Seiche et fondé la seconde en 2016 dans laquelle Christophe Tanguy est devenu associé.

La spécificité : une vision globale de l'exploitation agricole

Les deux entités sont intimement liées : pendant cinq ans, Rémy Chérel a travaillé sur les facteurs limitants des élevages et des cultures et créé des solutions organiques à base de plantes applicables sur le sol, les végétaux et les animaux. A partir de l'approche innovante de la vision globale des exploitations agricoles, il commercialise ses produits aux éleveurs, principalement laitiers, sur le Grand Ouest de la France. Il en sous-traite la fabrication en attendant de pouvoir disposer de son propre laboratoire. Et en septembre 2016, son développement lui permet d'envisager la création d'une unité de production, ce qui est chose faite avec la création du laboratoire Amprolys Lab. Les premières productions sortent en mai 2017, pour approvisionner les clients Olitys sur l'Ouest (les témoignages d'éleveurs sont disponibles sur www.olitys.fr), mais aussi des clients distributeurs et des fabricants français et internationaux.



*Rémy Chérel & Christophe Tanguy
dans l'atelier de production
inauguré en mai 2017*

La conception et la production de solutions naturelles destinées à améliorer le microbiote des cultures et des animaux sont basées sur la connaissance des plantes et des huiles essentielles, et l'augmentation de leur potentiel, notamment en association avec la technologie AMU®. Cette technologie, fondée en 1994 en Allemagne et rachetée par le groupe, est une véritable valeur ajoutée qui agit comme un catalyseur des méthodes d'extraction des actifs de plantes. L'état de santé général des troupeaux s'en trouve amélioré... jusqu'au consommateur final.

Louvigné de Bais, une opportunité de faire grandir un projet dans une communauté de communes dynamique.

Si les deux activités sont strictement distinctes, Olitys est naturellement un laboratoire d'observation, de mise au point et de validation pour Amprolys Lab. Ce groupe dynamique emploie désormais 16 salariés, dont 5 personnes recrutées depuis le début d'année. Désormais, l'équipe se compose de 2 personnes en production, 3 personnes en administratif et 11 personnes au service technique et commercial. Dès les premiers travaux d'aménagement de l'outil de production, les dirigeants se sont engagés dans la qualité et la traçabilité et ont obtenu le 13 mars dernier sa certification internationale FCA, ce qui permet l'enregistrement de leurs produits pour l'exportation. La situation géographique au sein du principal bassin d'élevage français et proche des grands axes de communication a été un atout dans le choix de l'implantation.



*Le bâtiment héberge
l'activité de distribution
direct en élevage Olitys,
et le laboratoire
de production Amprolys Lab*



2018, Amprolys Lab a été récompensée par Créative – CCI Innovation Bretagne

Deux ans après sa création, Amprolys Lab a reçu en mai dernier le prix « coup de cœur du jury » lors du concours Crisalide Eco-activités 2018 de la CCI Innovation Bretagne : c'est un encouragement pour son approche innovante dans la conception et la production de solutions naturelles. Ce trophée vient conforter la démarche environnementale et qualité engagée par Amprolys Lab qui répond à l'attente des éleveurs de limiter le recours aux solutions chimiques.

Vous pouvez revivre la soirée sur www.amprolys.com/amprolys-lab-prime-par-creativ/



*Amprolys Lab a reçu
le prix « coup de cœur du jury »
lors de Crisalide éco-activités 2018
organisé par
Créative – CCI Innovation Bretagne*

Le groupe a organisé une journée d'inauguration le 16 janvier dernier : près de 130 éleveurs ont répondu présent à l'invitation pour assister à des présentations techniques d'un chercheur de l'INRA et d'un vétérinaire sur le thème du développement du microbiote du tube digestif de l'animal et du sol. Les participants ont ensuite découvert le laboratoire de production.

**Pour plus d'informations,
contacter le 02.99.76.47.70**

Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet

Travaux

Réserve Incendie

Pour la création du pôle médical et de la salle multifonction, le SDIS avait imposé la création d'une réserve incendie. Les travaux ont débuté par l'arrachage des arbres et des souches, réalisés par l'entreprise Colombel pour un montant de 4160€.

Pour la suite, trois entreprises ont été contactées. Sur les deux qui ont répondu, l'entreprise TPB a été retenue pour un montant de 26 442,50€ H.T.

Les travaux terminés, l'autorisation de stationner sera acceptée, en laissant un accès « pompiers ».

Terrain multisports

Le revêtement du terrain multisports est à refaire. Le conseil donne un avis favorable au devis de 11 024,64€ pour la pose d'un gazon synthétique.

Inondations

Du fait de l'importance des inondations du samedi 9 juin, un courrier a été envoyé au département pour signaler que la surface du bassin de rétention n'est pas suffisante et qu'un nettoyage devrait être envisagé. Des réflexions sont également en cours pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

Vestiaires salle des sports

Une réflexion est en cours pour la construction de nouveaux vestiaires foot et volley.

Certains critères doivent être impérativement respectés : accès aux personnes à mobilité réduite, mixité des équipes et des arbitres, consultation de l'architecte des Bâtiments de France. Deux possibilités de construction peuvent être envisagées. Il est également impératif de prévoir la dépense au prochain budget.

Environnement et urbanisme

Lotissement

Le conseil a créé le budget du futur lotissement Manoirs 3. Sur les 13 lots envisagés, un serait réservé pour un éventuel agrandissement du Pôle Médical.

Le conseil décide de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Vitré Communauté

Modification de la convention application des droits des sols.

Le coût de traitement des dossiers, initialement fixé à 200€ lors de la création du service est désormais passé à 162€. A la demande de Vitré Communauté, ce point sera modifié dans la convention et la dématérialisation des dossiers sera généralisée.

Droit de préemption

La Préfecture demande que la commune définisse le seuil de transaction au-delà duquel Monsieur le Maire doit saisir le conseil municipal pour l'autoriser à exercer son droit de préemption dans le périmètre défini par le P.L.U. A l'unanimité le conseil décide de fixer le seuil de consultation à 50 000€

Nota : le délai de préemption est de 2 mois et nécessite une motivation.

Loisirs, Enfance, Jeunesse :

Garderie : mise en place d'une garderie municipale

Pour l'instant, l'école Charles Perrault gère la garderie. La « caisse de l'école » deviendra déficitaire à très court terme. Un projet de mutualisation de garderie entre les deux écoles est en réflexion.

Ce dispositif deviendrait municipal. Le conseil a validé ce projet, Actuellement le cheminement est le suivant : les locaux actuels des deux écoles seraient utilisés, le personnel de l'école Saint Patern qui travaillent pour la garderie deviendrait personnel communal. Une convention serait établie pour les locaux utilisés à l'école Saint Patern et les tarifs seraient les mêmes dans les deux écoles.

Cantine

Le prix du repas pour les enfants de Louvigné passe à 3,78 € et à 4,08 € pour les enfants n'habitant pas Louvigné, puisque le prestataire a augmenté ses tarifs.

Les inscriptions ou annulations d'inscription pourront se faire désormais en ligne pour les deux écoles et l'accueil de loisirs. Mais des modifications en mairie seront acceptées en cas de maladie. Pour le moment un supplément de tarif ne sera pas appliqué lorsqu'un enfant est mis à la cantine sans inscription préalable. Pour le paiement des repas, il est souhaitable de payer régulièrement sans attendre le rappel de la trésorerie.

Festival désarticulé

Nous devons proposer une date pour reprogrammer le spectacle qui a été annulé en juillet en raison de l'orage. Les modalités seront à préciser ultérieurement.

Par ailleurs, l'association du festival « rue des arts » recherche un lieu de résidence (plus hébergement) en janvier ou février pour une compagnie (2 à 4 personnes). Nous entamons une réflexion pour voir si nous pouvons les accueillir à Louvigné de Bais avec les modalités nécessaires à la réalisation de leur spectacle qui serait restitué à la population louvignéenne.

Voirie

Chemin du Champ Bodin

La commission affaires rurales a travaillé sur la réfection du Chemin du Champ Bodin.

Pour la remise en état et l'élargissement, l'entreprise Séché a été retenue à l'unanimité par le conseil municipal. Le montant des travaux s'élève à 30 838,91€H.T.



Route de Vergéal

Après quelques plaintes pour vitesse excessive, il est envisagé de sécuriser la route de Vergéal. Pour ce faire, deux ralentisseurs seront rajoutés, l'un avant le cimetière et l'autre à proximité de l'entrée de l'espace détente. La limitation à 30km/h sera maintenue jusqu'au panneau de sortie de l'agglomération. Un panneau « virage dangereux » sera mis en place en venant de Vergéal.

Carrefour de la Gaudinais

Les marquages au sol seront refaits et la vitesse passera à 70km/h.

Nettoyage des trottoirs

Chaque riverain devra nettoyer son bout de trottoir (herbes, neige...). Un courrier sera adressé individuellement mentionnant l'obligation d'entretenir et indiquant les méthodes naturelles à employer.

Sécurité et stationnement



Pour assurer la sécurité des piétons, des potelets ont été installés devant les commerces, rue du Bourg Joly, avec une inversion de la priorité, et un devant la mairie.

Chemins communaux

Quatre particuliers, (l'entreprise Jary à la Landelle et la Pichardière, Madame Louapre à la Billonnais et Monsieur Couvert à la Chardronnais) souhaitent acheter à la commune des portions de chemins communaux situés sur leurs propriétés ou leur sont adjacentes. Ces chemins n'ont désormais plus d'utilité pour la collectivité. Pour cette procédure, le conseil municipal autorise à l'unanimité, le lancement de l'enquête publique obligatoire dans ce contexte.

Nouvelle Salle multifonction



Le planning accuse aujourd'hui un retard d'environ 2 semaines, en raison d'une petite entreprise dont la prestation n'est pas venue dans les temps. La fin des travaux est attendue pour la mi-décembre.

Le revêtement du parking est réalisé en bicouche et non en enrobé. De ce fait le marquage au sol ne se fera qu'au bout d'un an.

La nouvelle salle sera dotée d'un système qui coupera la sonorisation à 2 h du matin et lorsque le niveau sonore dépassera un certain seuil de décibels.

Une réunion COPIL aura lieu pour travailler sur le règlement intérieur ainsi que les tarifications des locations.

Maison médicale

Avant les vacances d'été, le syndicat d'urbanisme a apporté un élément nouveau ; à savoir de déposer une demande de permis d'aménager pour les projets situés dans le périmètre des bâtiments de France, avant de déposer le permis de construire. L'architecte a fait le nécessaire pour répondre à cette

nouvelle exigence. Le permis de construire a donc pu être déposé.

La pharmacienne nous fait part des rumeurs circulant dans la commune concernant le financement de la future pharmacie. En tant que présidente de l'association des professionnels de santé libérale de Louvigné de Bais, elle tient à rap-

peler que le financement de la nouvelle pharmacie est un projet privé qui ne bénéficie d'aucune aide financière de la part de la commune ou d'organisme public. Le terrain de 400 m² environ sera acheté à la commune par les 2 pharmaciennes au prix fixé par les domaines et le bâtiment sera également financé en totalité par celles-ci.

Personnel Communal

Création de poste :

Suite à l'évolution du personnel communal, le conseil a dû délibérer sur la création de 3 postes.

Mme Delépine a présenté en détail ces 3 créations.

La première concerne la création d'un poste d'adjoint technique territorial afin de pérenniser le poste d'un agent travaillant sous contrat depuis 4 ans.

Les 2 créations de poste suivantes sont liées à l'évolution de la carrière de deux agents qui au regard de leur ancienneté doivent changer de grade. Il s'agit des nouveaux postes suivants :

- Un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- Un poste d'adjoint technique principal 2^e classe.

Le conseil approuve à l'unanimité la création de ces trois postes.

La municipalité totalise actuellement 25 contrats de personnel, ce qui ne correspond pas à 25 équivalents temps plein.

A la demande du conseil, le nombre d'équivalent temps plein sera précisé ultérieurement.

Subventions

Volleyades :

Les 15,16 et 17 Juin 2018 ont eu lieu les volleyades. 9 clubs de volley de Vitré Communauté se sont regroupés pour organiser cet événement sportif national. Le comité d'organisation a sollicité une subvention de 150€. Le club de Louvigné de Bais faisant partie de ce regroupement, une subvention de 150€ a été votée.

Spectacle d'ouverture de la nouvelle salle multifonction :

Une subvention de 1000€ a été votée afin de préparer le spectacle d'ouverture de la nouvelle salle.

Formation aux premiers secours :

Le conseil a voté en 2017, une subvention de 20€ accordée aux habitants de Louvigné de Bais effectuant des stages de formation aux premiers secours auprès des pompiers de Louvigné de Bais.

La trésorerie demande que le conseil délibère chaque année sur cette subvention et que cette subvention soit versée à l'amicale des pompiers.

Divers

Covoiturage : création d'une aire de stationnement.

Certaines personnes utilisent les parkings de la place de la mairie et Beau Soleil comme lieu de rassemblement pour faire du covoiturage. Cela implique que des voitures stationnent toute la journée ou plus.

Afin de libérer des places et permettre ainsi aux personnes désirant se rendre à la mairie ou dans les commerces de se garer à proximité, il est envisagé de créer une aire de covoiturage sur le parking rue de la Touche. Une signalétique sera mise en place.

Celle-ci peut être subventionnée par Vitré Communauté à hauteur de 50 % avec un maximum de 2000€.

Il est demandé qu'une subvention soit sollicitée près du Conseil Départemental.

Cabinet médical : fixation du loyer.

La signature pour l'achat du cabinet médical situé Chemin des Dili-gences a été faite début Juin.

Actuellement, les médecins paient

un loyer de 2571,20€. L'ensemble du conseil municipal est favorable au maintien de ce montant.

Le docteur Boscher se chargera de faire le virement à la commune. Le conseil demande un suppléant en cas d'indisponibilité du docteur Boscher.

Anciens combattants : demande d'achats de livres.

Les anciens combattants ont réalisé un ouvrage sur les morts de Louvigné de Bais et Chancé lors des guerres 14/18 et 39/45. Le président de l'association a demandé si la commune pouvait acheter quelques exemplaires au prix de 30€ le livre.

Le conseil a décidé à l'unanimité l'achat de 10 livres.

Droit de place : tarifs.

Le tarif appliqué aux commerces ambulants (galettes, pizza) sera de 110€/an au 1^{er} Septembre 2018. Il était de 100€ depuis 2015.

Salle de musique : loyer.

La location annuelle de la salle musique de l'espace culturel sera de 310€.

Panneau lumineux :

Un commercial est venu présenter le fonctionnement d'un panneau lumineux pour permettre d'informer la population.

Ce panneau sera installé à proximité des commerces.



Salle polyvalente :

Suite à une plainte de voisinage avec passage de la gendarmerie, il est proposé de modifier le règlement. En effet dans ce dernier, il est marqué que la musique doit s'arrêter à 1h du matin et qu'à 2h tout doit être rangé. Une tolérance est laissée ; à 2h du matin la musique doit être totalement éteinte. La caution ne sera pas rendue si ce délai n'est pas respecté. Un « coupe courant » qui coupe automatiquement les prises de courant à 2 h du matin a été mis en place Seul l'éclairage fonctionnera.

Stage :

Pour un stage d'un mois en Norvège dans le cadre d'une licence pro une administrée a demandé une subvention.

Cette subvention ne peut être accordée car elle ne rentre pas dans les critères d'attribution.

Voyage humanitaire :

Une administrée de Louvigné de Bais actuellement en 2ème année d'étude infirmière à l'I.F.S.I. du Mans a fait une demande de subvention pour un projet de stage humanitaire au Cambodge avec 3 de ses collègues, du 26/11 au 21/12/2018. Le projet encadré par l'association A.M.S. consiste en un stage à l'hôpital de Sihanoukville. Le groupe visitera par ailleurs un orphelinat auquel il fera don de vêtements.

Ce projet répond aux critères d'attribution de subvention pour projet humanitaire. En conséquence, il est proposé de lui attribuer la subvention de 200€

100€ avant le départ.

100€ au retour après partage de leur expérience lors d'une intervention auprès de écoles primaires ou à la bibliothèque.

Travaux école Charles Perrault : remerciements.

Les services techniques de la commune ont effectué des travaux de rénovation à l'école Charles Perrault pendant les vacances scolaires.

Suite à ces travaux, Madame la Directrice de l'école a transmis à Madame Delépine une lettre de remerciement lui faisant part de sa satisfaction et du retour très positif de la part des enfants et des familles.

Elle tient par ailleurs à souligner à l'occasion le professionnalisme et la disponibilité des agents techniques de la commune.

Percepteur : indemnité 2018.

Monsieur le percepteur a transmis à la commune son état concernant son indemnité de conseil et d'élaboration de documents budgétaires. Le montant pour 2018 est de 591,69€ brut (574,75€ brut en 2017)

Monsieur le maire rappelle qu'il accorde beaucoup d'importance à cet accompagnement de Monsieur le percepteur car il apporte un gage de bon fonctionnement de la commune. En outre ses explications et commentaires sont intéressants et permettent de mieux situer notre commune par rapport aux autres collectivités territoriales.

Madame Renault fait part de son étonnement que la commune ait à financer ces prestations de conseil qui devraient faire partie des attributions normales du percepteur pour lequel il est rémunéré.

En réponse, Madame Delépine précise que pour ces prestations de conseil, Monsieur le percepteur intervient en dehors du cadre obligatoire comme le permet la législation qui précise « Les comptables du Trésor peuvent intervenir personnellement en dehors des prestations obligatoires inhérentes à leurs fonctions de comptable assignataire, en matière budgétaire, économique, financière, fiscale et comptable. »

Après délibération, le conseil valide le montant de l'indemnité de Monsieur le percepteur à l'unanimité moins une abstention.

Epicerie : commerce.

L'épicerie est actuellement fermée pour cause de maladie. La commune n'a malheureusement aucune visibilité sur la suite mais suit le sujet de près.

La région étudie actuellement la mise en place d'un « pass commerce » pour permettre d'apporter de l'aide aux commerces. Ce sujet est en discussion au sein de Vitré Communauté.

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Adresses :

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h

(2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 11)

Tél : 02.99.49.00.20

etatcivil.louvignedeBais@orange.fr

Agence Postale

L'agence postale est à votre
disposition tous les jours

Le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du
mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

Fermeture du 24.12.18 au 31.12.18.

Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à
18 ans intéressés par ce dispositif
peuvent se renseigner en mairie.
Les jeunes engagés dans ce cadre,
travaillent par chantier de 3 heures.
Le nombre de chantiers est limité à
5 dans le mois avec un maximum
de 30 par an. Chaque chantier de
3 heures est rémunéré 15 €.

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est
obligatoire de se présenter en mai-
rie dans les trois mois qui suivent
la date à laquelle ils atteignent l'âge
de 16 ans. Pour se faire recenser, les
jeunes garçons et filles concernés
doivent présenter le livret de fa-
mille des parents, un justificatif de
domicile et une pièce d'identité.

Incivilité !

Vol des drapeaux devant la Mairie.
Le délit ne s'est pas limité à voler
les drapeaux, mais à démonter
et casser les mats sur lesquels ils
étaient accrochés....



RIPAME

Pour cette rentrée, différentes pro-
fessionnelles sont intervenues au
sein des matinées d'éveil proposé
par le RIPAME pour le plus grand
bonheur des petits et des grands.

Les enfants ont pu découvrir de
nouveaux sons et instruments avec
Catherine de la compagnie mar-
mouss qui propose des concerts
pédagogique « émo'son ».



Delphine CANHOTO, éducatrice
de jeunes enfants formée à la mo-
tricité libre a proposé aux enfants
d'appréhender différents éléments
de motricité mais également d'in-
former les professionnelles de la
petite enfance et les parents sur les
bonnes pratiques de la motricité
libre.



Elagage des haies (rappel)

Quelques agriculteurs et particu-
liers n'élagent pas ou peu leurs
haies. Je vous rappelle ce que dit
l'article D161-24 du code rural
« Les branches et racines des arbres
et arbustes qui avancent sur l'em-
prise des chemins communaux
doivent être coupées, à la diligence
des propriétaires ou exploitants
dans des conditions qui sauvegar-
dent la sûreté et la commodité du

passage ainsi que la conservation
du chemin. Les haies doivent être
conduites à l'aplomb de la limite
des chemins ruraux. Dans le cas
où les propriétaires riverains né-
gligeraient de se conformer à ces
prescriptions, les travaux d'élagage
peuvent être effectués d'office par
la commune, à leur frais, après une
mise en demeure restée sans résul-
tat. »

Une Compagnie en Résidence

Du 14 au 27 janvier 2019, la commune de Louvigné de Bais va recevoir en
résidence de création la compagnie « Thank-you for coming »

C'est-à-dire que du 14 au 27 janvier, 3 artistes de cette compagnie vont
s'installer à Louvigné de Bais pour faire des recherches et mener à bien leur
projet de création « finir ton assiette ». Ils souhaiteraient échanger, partager
avec les habitants de Louvigné de Bais. Accepteriez-vous de partager un
soir votre dîner avec eux ? (3 artistes, une baby-sitter et un bébé).

Si oui, quel soir ?

Réponse en mairie.
Merci

Objets trouvés !

Chaque année ce sont des dizaines d'objets di-
vers et variés (clés, vêtements, vélo, bijoux...) qui
sont déposés à la mairie. Des objets perdus,
ou volés qui ont été retrouvés sur la commune.
En ce moment ce sont des doudous et des pe-
luches qui tiennent compagnie aux secrétaires
de la mairie mais qui doivent terriblement
manquer à leur propriétaire. Si vous en recon-
naissiez un, n'hésitez pas à passer en mairie.



Tapage nocturne !

« Bonjour,
J'habite dans le bourg de Louvigné-de-Bais. Nous sommes quasi quotidiennement embêtés par des aboiements intempestifs de chiens, souvent le même. J'ai déjà prévenu à plusieurs reprises les propriétaires puisque le chien aboyait en continu toute la nuit, ils ont amélioré les choses mais régulièrement il faut leur redire. Encore la nuit dernière, le chien s'est mis à aboyer à 0h30, nous réveillant en plein sommeil, là 22h30, il aboie de temps en temps..... »

Chien qui aboie : ce que dit la loi

Concernant les aboiements, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

Article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

Nuisances sonores : de la diplomatie

Avant d'envoyer les polices de France et de Navarre chez votre voisin ou d'envisager de nourrir son fauve à coups de somnifères... Essayer d'aller parlementer ! Un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et votre voisin n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal.

Dans un second temps, ou devant un refus de discussion, vous pouvez commencer par adresser un courrier au propriétaire du chien concerné, afin de lui rappeler la législation en vigueur, ainsi que les sanctions auxquelles il risque de devoir faire face. Celui-ci peut en effet se voir poursuivre en tapage diurne et devant le tribunal d'ins-

tance ou de grande instance « pour trouble anormal de voisinage » et aux fins d'obtenir la cessation du trouble. Si rien ne change, vous serez contraint de faire appel aux forces publiques.

Faire constater l'infraction

Les officiers de police judiciaire, mais aussi les agents de police municipale, sont habilités à constater ce type d'infraction. Contactez votre mairie, ils se déplaceront pour apprécier sur place le bruit. Aucune mesure n'est obligatoire, l'agent se contentera d'une « constatation auditive ». Si le chien de vos voisins aboie anormalement (longtemps, de façon répétée ou très fort), un procès-verbal sera dressé, et une mise en demeure de remédier au problème leur sera présentée.

Le propriétaire du chien perturbateur pourra se voir condamner : d'une amende de 450 € à la confiscation de l'animal. Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager vos voisins à trouver une solution alternative et moins traumatisante.

Les sapeurs-pompiers de Louvigné de Bais recrutent

Pour tous renseignements, le centre de secours est ouvert le samedi matin et le 1er vendredi de chaque mois de 20h à 23h lors de la manœuvre.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



8 SAPEURS-POMPIERS SUR 10 SONT DES VOLONTAIRES ALORS... POURQUOI PAS VOUS !

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Voici les principales conditions d'engagement :

- Être âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitudes physiques et médicales adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement).
- Résider régulièrement en France.
- Être disponible, particulièrement en journée.

Tout Sapeur-Pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Votre dossier de candidature : pour vous engager en qualité de Sapeur-Pompier volontaire, vous devez adresser votre candidature directement au Centre de Secours de votre commune (lettre de motivation, CV et copie de titre, diplôme ou attestation de formation).

En outre, vous pouvez vous renseigner auprès de votre commune ou d'une commune proche pour savoir si elle dispose d'un centre de première intervention.

VENEZ NOUS REJOINDRE !
NOUS VOUS FERONS PARTAGER NOTRE PASSION...



Calendrier des manifestations

Décembre

- 01/ Sainte Barbe : Sapeurs-Pompiers
- 20/ Spectacle de Noël APEL/ Envol : salle polyvalente
- 21/ Tournoi de volley : salle des sports
- 28/ Tournoi vétérans foot : terrains de sports

Janvier

- 11/ Galette de l'APEL : salle polyvalente
- 12/ Vœux du Maire et inauguration : salle multifonction
- 19/ Après-midi récréatif organisé par le CCAS : salle multifonction
- 26/ 1^{er} Spectacle de la salle multifonction : salle multifonction
- 26/ Tournoi tennis de table et galette des rois : salle des sports
- 31/ Assemblée générale des anciens combattants : salle club

Février

- 3/ 1^{er} Spectacle de la salle multifonction (2^e représentation) : salle multifonction

Mars

- 2/3/ Bourse aux vêtements organisée par Tparents ldb : salle multifonction
- 9/ Repas du volley : salle multifonction
- 17/ Spectacle théâtral organisé par le club Amitié et Loisirs : salle multifonction
- 17/ Loto de l'Envol : salle des sports
- 23/ Surprise party des 2 écoles : salle multifonction
- 29/ Concours de belote organisé par le club Amitié et Loisirs : salle multifonction
- 30/ Repas du foot : Salle multifonction

Avril

- 6/7 Spectacle théâtral de « Ouvrez les Guillemets » : salle multifonction
- 21/ Chasse à l'œuf organisée par Tparents ldb : Espace détente
- 27/ Repas du CCAS : salle multifonction
- 27/ Tournoi de foot U11 et U13 : Terrains des sports

Mai

- 1/ Loto organisé par le foot : salle des sports
- 4/ Tournoi de foot U15 et U17 : Terrains des sports
- 8/ Commémoration de l'armistice
- 10/11 Tournoi de volley : salle des sports
- 12/ Concours de palets : zone de loisirs ou salle des sports (en fonction de la météo)
- 16/ Buffet campagnard organisé par le club Amitié et Loisirs : salle multifonction
- 18/19 Spectacle théâtral de « Ouvrez les Guillemets » : Salle multifonction
- 25/ Assemblée générale de la Chasse : salle Beau Soleil

Dispositif Crit'Air à Rennes



Le 22 décembre 2017, le Préfet d'Ille-et-Vilaine a approuvé par arrêté préfectoral le nouveau dispositif départemental de gestion des pics de pollution. Ce dispositif, visant à lutter plus efficacement contre la pollution émise par les transports et déplacements urbains, inclut une mesure dite de « circulation différenciée » qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018.

Le Préfet déclenchera la mesure de circulation différenciée, basée sur les vignettes Crit'Air, dès le 4^{ème} jour de l'épisode de pollution, qu'il ait débuté par une procédure d'information-recommandation, ou une procédure d'alerte. Les véhicules les plus polluants ne seront alors plus autorisés à circuler, de 7h à 20h, jusqu'à la fin de l'épisode de pollution, sur le périmètre de l'intra-rocade (rocade non incluse). Des dérogations sont prévues pour

certains secteurs d'activités. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès aux transports en commun, les parcs relais de Kennedy, Villejean, Henri Fréville et Poterie seront accessibles depuis la rocade selon des itinéraires bien précis.

Tous les propriétaires de véhicules motorisés sont invités à se procurer la vignette Crit'Air, au prix de 3,62€, en se connectant sur : www.certificat-air.gouv.fr Cette vignette est obligatoire pour tout type de véhicule souhaitant circuler dans une zone concernée par le dispositif en cas de pic de pollution.

La qualité de l'air est aujourd'hui un enjeu de santé publique majeur pris en compte par les pouvoirs publics et identifié par la population. Toute l'année, l'État et Rennes Métropole agissent ensemble dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère de Rennes pour une meilleure qualité de l'air. Rennes Métropole a souhaité s'associer à l'État pour accompagner le déploiement du dispositif de circulation différenciée sur le territoire de Rennes Métropole intra-rocade.



Ainsi, Rennes Métropole a instauré le Pass Qualité Air, qui, dès le premier jour d'activation d'une procédure d'alerte à la pollution, donnera accès à l'ensemble du réseau de transports en commun du réseau STAR pour 1,50€ la journée.

Toute l'information sur le dispositif de circulation différenciée (horaires, dérogations, périmètre, lien vers site STAR etc.) est disponible sur le site internet de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine (voir lien ci-dessous) et sera actualisé en temps réel en cas d'activation du dispositif.

<http://ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacement-et-securite-routiere/Dispositif-Crit-Air>

Vitré communauté vous informe

Tournoi de Noël

Vitré Communauté organise, à Vitré, son Tournoi de Noël (foot, basket et volley) au profit de l'association « secours catholique » les 3 et 4 janvier 2018. Il est ouvert aux enfants nés en 2008, 2009, 2010 et 2011

La participation est de 3 €, 80 % seront reversés à l'association.

Plus d'info, début décembre, sur le site www.vitrecommunaute.org

Réseau des bibliothèques et des médiathèques

Vitré Communauté tisse un réseau avec les bibliothèques et les médiathèques du territoire. Ce partenariat est défini autour de trois actions : un catalogue et un portail commun, un programme d'animations à l'échelle intercommunale ainsi que l'achat et la mise en commun de ressources informatiques. A partir du 1^{er} janvier 2019, les

médiathèques qui voudront rentrer dans le réseau de lecture publique devront signer une convention avec la communauté d'agglomération. Elles bénéficieront des financements de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bretagne et du département pour leurs investissements et leurs achats de matériel notamment informatique. Plus généralement, les habitants pourront accéder à la base de documents du département.



Réseau de transport rural

Vitré Communauté propose, à ses habitants, un réseau de transport rural gratuit qui converge vers Vitré. Dix lignes de bus desservent ainsi l'ensemble du territoire pendant les vacances scolaires.

Quatre lignes circulent les lundi et jeudi :

- Ligne 1 : St Didier > Vitré
- Ligne 2 : Val D'Izé > Vitré
- Ligne 3 : Montreuil-des-Landes > Vitré
- Ligne 4 : Princé > Vitré

Cinq lignes circulent les mardi et vendredi :

- Ligne 5 : Le Pertre > Vitré
- Ligne 6 : Brielles > Vitré
- Ligne 7 : La Selle Guichaise > Vitré
- Ligne 8 : Visseiche > Vitré
- Ligne 9 : Moulins > Vitré

Une ligne qui circule du lundi au samedi en juillet et août :

- Ligne 10 : Vitré > Saint-M'Hervé / Base de loisirs

Les horaires sont disponibles dans les communes, à l'accueil de Vitré Communauté et sur le site : www.vitrecommunaute.org

La loi Labbé : pour une réduction des pesticides en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau



Les produits phytosanitaires communément appelés « pesticides » sont des produits chimiques destinés à la protection des végétaux contre les parasites, champignons, mauvaises herbes et insectes. Leur utilisation présente un risque pour l'environnement car leurs substances peuvent ruisseler et se retrouver en quantité importante dans nos cours d'eau.

Leur usage présente également des risques pour la santé humaine (cancers, intoxication...).

Depuis le 1er janvier 2017, la LOI LABBE est entrée en vigueur. Les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Plantes cultivées résistantes aux maladies :

De nouvelles variétés sont disponibles à la vente et sont plus résistantes aux maladies que d'anciennes variétés. Certaines sont mentionnées pour la laitue, les tomates ou encore la courgette dans l'article suivant : <http://www.lefigaro.fr/jardin/2017/03/17/30008-20170317ARTFIG00386-tomates-salades-semez-des-varietes-resistantes-aux-maladies.php>

Quels impacts pour les particuliers ?

La vente en libre-service des pesticides chimiques de synthèse n'est plus autorisée. Ces produits doivent désormais être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette loi.

A partir du 1^{er} janvier 2019, la vente de pesticides chimiques de synthèse sera tout simplement interdite aux

particuliers et donc leur usage dans vos parcelles privées, ainsi que leur stockage. Toutefois, les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne seront pas concernés par cette loi.

Il est possible de se passer des pesticides en choisissant de nouvelles variétés de plantes cultivées résistantes aux maladies et en optant pour un désherbage manuel ou thermique.

Exemples de techniques alternatives au désherbage ci-dessous.



Desherbeur thermique à gaz et paillage des massifs.



Fleurissement en pied de mur et houe maraîchère (pousse-pousse).



ADMR

L'ADMR est un service de proximité. Nous sommes au service de toutes les personnes, de tous les âges de la vie quels que soient leur situation, leur état de santé physique et leur niveau social. Les bénévoles et les salariées produisent ensemble une unité très forte, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans quatre domaines de services. Elle fait partie d'un réseau national, départemental et local.

L'ADMR de Châteaubourg est là pour vous accompagner

- Service à la petite enfance
- Service aux familles avec ou sans enfants
- Service aux personnes âgées
- Service aux personnes handicapées

L'ADMR intervient sur 9 communes : Chancé, Châteaubourg, Cornillé, Domagné, Louvigné de Bais, Marpiré, Saint-Aubin des Landes, Saint Didier, Saint Jean sur Vilaine.

Elle est composée de 53 aides à domicile, 2 techniciennes d'intervention sociale et familiale, 2 secrétaires de direction, et une encadrante mise à disposition par la fédération trois jours par semaine

Le Service Aide à Domicile :

En 2017, l'association a accompagné au quotidien 394 personnes, 51481 heures d'interventions. Nous intervenons dans le respect de deux grandes valeurs :

- Une attitude générale de respect, impliquant réserve et discrétion pour tout membre de l'association et à tout moment de la prestation de service.
- Une intervention individualisée de proximité pour offrir en permanence un service adapté aux besoins de chaque personne.

L'Autonomie

Ces services incluent l'aide et l'accompagnement à domicile : au lever, au coucher, l'aide à la toilette, la garde à domicile de jour, le trans-

port accompagné, l'aide au repas, le ménage, le repassage. Toutes ces interventions sont réalisées par les Aides à Domicile suivant le plan d'aide.

Le Service Famille

Nous sommes attentifs et soucieux aux biens êtres des tout-petits et des plus grands afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la famille professionnelle et sociale. Pour ces raisons, L'ADMR propose des solutions de garde d'enfants à domicile adaptées à tous les besoins pour faire face aux aléas de la vie (maternité, maladie, deuil, difficultés sociales) cette mission est assurée par des TISF et des Aides à domicile. En 2017, 6100 heures ont été réalisées

La Santé

Grâce à un personnel qualifié nous assurons des soins d'hygiène pour tous à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, ce qui permet à la personne aidée de rester à son domicile ou de sortir plus rapidement de l'hôpital.

Quels que soient votre âge, votre situation ou vos ressources, l'ADMR vous accompagne vous et vos proches.

Des aides financières possibles par : les caisses d'allocations familiales (CAF, MSA), le Conseil Départemental (APA), les caisses de retraite, les mutuelles ou assurances sous conditions.

50% des dépenses sont déductibles de vos impôts (ou sous forme de

crédit d'impôts), selon la loi de finances en vigueur et sous conditions.

La Téléalarme

62 personnes sont équipées de la téléalarme

Composition du Conseil d'Administration

Président - Julien Bailleul

Vice-Présidente - Danielle Ménard

Trésorière - Marie Françoise Travers

Les Membres : Jeanine Georgeault,

Yvonne Georgeault Maryse Ri-

vière, Monique Guilleux, Jeanine

Gallais, Monique Fréreau, Marie-

Odile Leprêtre, Marie Maillet, An-

nick Giboire, Maryline Esnault. Au

nom du conseil d'administration

ADMR de Châteaubourg, nous re-

mercions les salariées, les membres

du CA, toutes les personnes aidées

pour leur confiance, les municipali-

tés pour leur soutien et les subven-

tions accordées ainsi que la mise à

disposition des salles.

Nous remercions aussi Sylvie

Hamel Dandin salariée de la Fédé-

ration ADMR encadrante du pays

de Vitré, les membres du conseil

d'administration.

Nous vous souhaitons à tous une

bonne et heureuse ANNEE pour

2019.

Pour en savoir plus contactez :

ADMR Châteaubourg

Maison pour Tous

9 rue Pasteur 35220 Châteaubourg

Tél : 02 99 00 91 91

chateaubourg.asso@admr35.org

Accueil du public - Lundi au

vendredi : 9h00 à 12h30



Rénovation énergétique de l'habitat : Attention aux démarchages abusifs

La Maison du Logement et l'Espace info énergie de Vitré Communauté constatent de plus en plus de cas de pratiques douteuses de la part d'entreprises indélicates sur le territoire (discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc.) et vous invitent à la vigilance.

Le démarchage se déroule souvent par téléphone ou à domicile. Certains commerciaux démarchent de façon « agressive » en « pressant » les personnes pour qu'elles signent rapidement et réalisent des travaux de rénovation à des coûts exorbitants.

Attention aux argumentaires mensongers. Par exemple, des entreprises peuvent ainsi annoncer que le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est devenu obligatoire, et qu'un logement non rénové

sera soumis à une taxe supplémentaire. Ceci est faux. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) n'est obligatoire qu'en cas de vente ou de mise en location d'un bien immobilier. Et aucune nouvelle taxe n'est prévue.

Affiche

Quelques Bons Réflexes :

> Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.

> Prenez le temps de la réflexion et de la comparaison avec d'autres devis.

> En cas de signature lors du démarchage téléphonique ou à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours.

> Privilégier les entreprises locales et assurez-vous que l'entreprise bénéficie bien des labels de qualité annoncés et des qualifications

professionnelles nécessaires (site internet : faire.fr)

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a publié des fiches pratiques à destination du grand public sur les pratiques commerciales trompeuses dans le secteur de la rénovation énergétique. Vous trouverez ci-dessous une des fiches pratiques :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique>

En cas de doute, la Maison du Logement pourra étudier le devis, vérifier l'éligibilité des travaux aux aides financières et apporter un regard objectif, neutre et gratuit sur la pertinence des travaux proposés.

Maison du Logement
47 rue Notre-Dame - 35500 VITRE

Contact : 02 99 74 02 87

<http://vitrecommunaute.habitat-paysdevitre.org/>





Depuis plusieurs mois, tous les louvignéens suivent, avec intérêt, la construction de la salle multifonction. Nous entendons beaucoup de questions ; quels seront les prix de location pour payer une telle salle ? Est-ce que les associations seront prioritaires ? En tant qu'élus minoritaires, que voulons-nous ? D'abord que cette salle réponde aux demandes des associations tant au niveau disponibilité qu'au niveau tarifs de location. Une réflexion est engagée dans ce sens avec les autres élus. Par ailleurs, nous souhaitons qu'elle soit disponible pour tout événement culturel, familial, musical émanant des habitants et d'ailleurs. Avec un planning de réservation préalablement défini avec les associations, cette nouvelle salle pourra accueillir divers événements qui la feront vivre.

Chaque année, les kermesses et vide-grenier organisés par les parents d'élèves des deux écoles permettent les échanges entre les uns et les autres. Ces rassemblements permettent la rencontre. Les associations sportives, culturelles et autres, permettent aussi ces échanges, pour un public plus ciblé mais tout aussi passionné. Nous remercions sincèrement toutes les associations qui participent grandement au dynamisme de la commune. A nous, élus du conseil municipal, de vous faciliter la tâche et de valoriser vos actions et initiatives si précieuses à la vie collective de la commune.

Autre moment d'animation important, Le Festival Désarticulé et ses spectacles, bien appréciés par tous. Aujourd'hui, l'association organisatrice de ce festival demande le soutien financier des communes de Vitré Communauté pour continuer à proposer des spectacles de qualité et gratuits. Nous formulons le vœu que les élus de Louvigné affirmeront leur soutien de façon significative à ce festival.

L'accès à la culture pour tous, dans nos petites communes est important pour nous. Pourquoi citoyens de petites communes aurions nous moins de possibilités culturelles que des villes telle Vitré ?

Un autre point nous interroge : le calendrier de lancement de deux lotissements annoncés en tout début d'année et le rôle de la commune dans ces deux projets. A plus ou moins long terme, il s'agit d'accueillir potentiellement plus de 400 habitants. L'enjeu est de taille. Un accroissement régulier et maîtrisé de la population, permet le maintien des petits commerces, des services de santé, la vie des écoles et participe aussi au dynamisme et à l'équilibre financier de la commune.

Pour nous, l'amélioration du cadre de vie et la maîtrise du développement de la commune sont prioritaires aux contraintes économiques de l'opérateur immobilier, notamment sur les points suivants :

- Sécurité de déplacements pour les piétons, les cyclistes. Par exemple, pour l'aménagement du lotissement au nord des deux écoles, n'est il pas opportun de proposer la réalisation de voies douces destinées à tous ceux qui se rendront à l'école, au terrain de sports ? De proposer un sens unique pour les voitures ?

- Aménagements d'espaces verts et arborés, sécurisants pour les enfants.

Or, l'équipe municipale tarde à placer ces enjeux majeurs dans la discussion avec les opérateurs immobiliers. Pourtant, il existe des « outils » que la Ville peut utiliser à l'image de ce qui se fait dans d'autres communes de taille équivalente. Nous demandons à suivre ce dossier avec l'ensemble des membres du conseil municipal vu les enjeux structurants pour l'avenir de la commune.

Nous restons à votre disposition pour entendre vos questions, vos idées, afin de faire évoluer notre commune. N'hésitez pas à nous contacter.

En cette fin d'année qui arrive à grand pas, nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Marie Noelle Renault
Christophe Ogier
Christophe Couvert



Palets

Président : POIRIER Charles
La Bodinière – LOUVIGNE
02.99.49.02.79
06.23.25.74.18

Pêche

contact : CADIEU David
rue des Saulniers – LOUVIGNE
pechelouvigne@laposte.net
06.82.72.10.27

Chasse

Président : PIHOURD Daniel
26 rue des frères Amyot d'Inville – LOUVIGNE
06.22.56.14.47

Espace Sophro

Présidente : HALEUX Edith
31 rue A. de Bretagne – LOUVIGNE
02.99.49.07.63

Playmo Aventure 35

Président : BOUVIER Jérôme
6 imp des Rochettes – LOUVIGNE
02.99.49.14.13

Modélisme

Président : GUESDON André
13 rue M. Ravel – VITRE
aeropavi@sfr.fr

La Paroisse

Accueil Paroissial, salle Beau Soleil
Jeudi et samedi de 10h à 11 h
02.99.49.02.79

Bibliothèque

contact : LANOËS Agathe
18 rue A de Bretagne – LOUVIGNE
02.99.76.95.22



LOUVIGNE DE

BAIS

ASSOCIATIONS

2018-2019

ÉCOLES

L'Envol (Ecole publique)

Co-Présidente : Mme DELAUNAY Vanessa
16 La Garenne – LOUVIGNE

06.29.10.78.79

Co-Présidente : Mme JEAN Aurélie
6A rue du Ruisseau – LOUVIGNE
06.01.39.47.68

OGEC (Ecole Privée)

Présidente : BRILLAND Sabrina
La Chardonnois – LOUVIGNE

APEL (Ecole privée)

Président : LOLLIVIER Aymeric
14 rue des Fontaines – LOUVIGNE
06.43.19.32.79

LES INCREVABLES (Ecole Privée)

Président : LANSADÉ Philippe
28B rue des Saulniers – LOUVIGNE
02.99.49.10.33

VIE SOCIALE

T Parents Louvigné de bais et club parents: Capucine

Présidente : ROSSARD Marina
3 La haute Chesnais – LOUVIGNE
02.99.49.08.65

Le Club Amitié et Loisirs

Président : RICHARD Eugène
8 rue de la Touche – LOUVIGNE
02.99.49.06.32

Amicale des Pompiers

Contact : SABATIER Morgane
19 résidence des jardins – LOUVIGNE
06.01.21.66.74

Les Anciens Combattants

Président : DAVENEL Bernard
32 rue des Saulniers – LOUVIGNE
02.99.49.00.53

SPORTIVES

Football

« Stade Louvignéen Football Club »

Président : GREGOIRE Yves
28 rue petite fontaine – st Aubin du Pavail
02.99.37.46.01

Tennis de Table

« les P'tites raquettes »

Président : BLANDEL Christophe
7 rue des Rochettes – LOUVIGNE
06.48.17.28.36

Volley

« Louvigné de bais Volley-ball »

Président : RICHARD Damien
5 lot Bel Orient – LOUVIGNE
06.47.00.04.60

Gymnastique

« Dynamic gym »

Présidente : LOUIN Marie-Christine
La Rougerie – LOUVIGNE
06.77.23.41.33

marie-christine.louin@orange.fr

Danse

« Danse louvignéenne »

Président : CALDERON Mathieu
Mairie – LOUVIGNE DE BAIS
06.45.99.84.70



CULTURELLE & ARTISTIQUES



Dessin

« Atelier d'Arts Plastiques »

Co-Présidente : HAMON Pamela
2 rue Fonderie – VITRE

06.74.66.73.15

Co-Présidente : de CARVILLE Marylène
La Couardière – LOUVIGNE
02.99.00.08.01

Fait Mains

Présidente : POULARD Régine
5 bis rue des Saulniers – LOUVIGNE
02.99.49.08.33

Le cabaret du cœur

Présidente : MOREAU Chantal
Le Bas Godeloup – BAIS
02.99.49.10.01

La Vigne au loup (théâtre)

Présidente : BARBEY Stéphanie
8 rue de la Grétails – LOUVIGNE
02.99.76.93.83

Ouvrez les Guillemets (théâtre)

Président : DIDIER LACIRE
Bel Air – TAILLIS (35500)
06.23.67.25.96

Musique

S'adresser au Conservatoire
de Musique de Vitre - 02.99.74.68.64

Ecole Charles Perrault

Une fin d'année scolaire 2017/2018, ensoleillée et riche de projets :

Sur les traces des Corsaires à Saint Malo :

Au mois de juin, les élèves de CP et CE1 ont passé une journée à Saint-Malo. Une chasse au trésor était au programme le matin : l'oCCASion de découvrir l'histoire de la cité corsaire et de marcher sur les traces du célèbre Surcouf. L'après-midi, les enfants ont profité de la marée basse pour faire de la pêche à pied.

Quelques semaines plus tôt, les élèves de CM1 et de CM2 s'étaient également rendus en Terre Malouine avec une chasse au trésor sur les remparts le matin et une visite de l'usine marémotrice du barrage de la Rance l'après-midi. Un animateur de l'espace découverte du barrage a fait découvrir aux élèves les secrets des marées et des courants dans la production d'électricité.

première activité. Il nous a expliqué comment pêcher les « petites bêtes » de la mare. Ensuite, pour retrouver leur nom, il fallait bien les observer, puis répondre à des questions afin de trouver la carte d'identité de la petite bête.

Ensuite, nous avons pique-niqué et joué au « facteur n'est pas passé ». L'après-midi nous avons visité la ferme. Nous avons nourri les différents animaux (oies, cochons, moutons, lapins, poules, coqs...) avec des céréales : du maïs, du blé et de l'orge.



Photo souvenir des CM2 sur le barrage de la Rance

sur lesquels travaille l'ensemble des classes de l'école les ont inspirés.

Dans un second temps, après avoir découvert le travail du photographe Gérard Benoit à la Guillaume, ils ont procédé à une installation de leurs œuvres dans des lieux de la commune, avant de les photographier in situ.

Les cochons ont ensuite été présentés lors de manifestations comme un dimanche à la ferme, qui a eu lieu le 10 juin, puis vendus aux enchères au profit de la Banque Alimentaire.



Fête de l'école sur le thème de la protection de l'environnement :

Le 23 juin, le soleil était au rendez-vous pour notre belle fête d'école. Ce fut l'aboutissement d'une année de réflexion et de travail autour de la protection de l'environnement. Certains ont pratiqué le tri ou se sont amusés à détourner les déchets, d'autres ont sensibilisé le



Visite de la ferme pédagogique de St M'Hervé :

Le mardi 29 mai, les élèves de Toute Petite et Petite Sections ainsi que ceux de Moyenne Section sont allés visiter la ferme pédagogique de St M'Hervé. Voici le résumé de leur journée :

Après un trajet en car, nous sommes arrivés à la ferme pédagogique. Nous avons rencontré Christophe, l'animateur, qui nous a conduits près d'une petite mare pour notre

De l'Art ou du cochon :

Les élèves de CM1 ont participé cette année à la troisième édition du concours «De l'art ou du cochon», à laquelle ont répondu 2 500 jeunes artistes en herbe bretons. Le défi lancé par les éleveurs de porcs : décorer 500 cochons en papier mâché.

Dans un premier temps, il s'agissait pour les élèves de transformer les huit cochons en papier mâché en œuvres d'art. Robert Doisneau, Pablo Picasso, Niki de Saint-Phalle,

VIE SCOLAIRE

public aux dangers qui menacent notre planète. De la danse au défilé de mode, nos graines d'artistes ont brillé ! Un grand merci aux parents bénévoles de l'Envol pour l'organisation de cette belle journée.

L'année scolaire 2017/2018 se termine à l'heure anglaise :

Le jeudi 5 juillet, les enfants ont fêté l'arrivée de l'été autour d'une journée anglaise sur le thème de « Summer Day ». Les élèves de CM2 ont

animé la traditionnelle Assembly. Le reste de la journée, les élèves des classes d'élémentaire étaient réunis dans diverses équipes pour réaliser différents défis en anglais.

Pendant ce temps, les élèves de maternelle se sont rendus à l'Espace Détente. Ils ont observé les changements de la nature survenus depuis leur passage en automne et ils ont collecté quelques éléments naturels trouvés au sol.

La matinée s'est poursuivie par des ateliers sportifs : jeu du parachute, parcours, jeux de la tomate et du facteur, jeux libres et un atelier ar-

tistique d'installation des éléments récoltés dans la nature dans l'esprit du Land Art.



Une rentrée 2018/2019 sereine dans des locaux rénovés.

L'équipe pédagogique reste stable :

En maternelle :

TPS-PS : Mme Emeline Demangel

MS : Mme Stéphanie Leroux et
Mme Pauline Paquet

GS : Mme Clotilde Roche

Les Atsem, Sophie Gallardo, Nathalie Mallier et Myriam Paillard, assistent les enseignants dans les classes de maternelle.

En élémentaire :

CP : Mme Marie-Anaïs Cissé

CE1 : Mme Natacha Le Bail

CP/CE2 : Mme Claire Louaisil

CM1 : Mme Sabine Paoletti

CM2 : Mme Solène Courgeon

M. Francis Kraaijeveld assure les compléments de service dans les classes de CP, CE1, CP/CE2 et CM2.

Mme Anne Bescher, enseignante du Réseau d'Aide et Mmes Isabelle Bougot, Patricia Hiron et Maryse Lannezval, auxiliaires de vie scolaire, viennent compléter cette équipe.

La directrice de l'école, Stéphanie Leroux, assure, cette année encore, le poste de directrice associée de la circonscription de Vitré.

De nouvelles couleurs pour accueillir les élèves :

Durant les congés d'été, les couloirs de l'école se sont refaits une beauté ! La municipalité a en effet entrepris des travaux de rénovation dans l'école. La classe de GS a été rénovée du sol au plafond ainsi que les couloirs de l'école. Les enfants se sont empressés de confectionner des réalisations en Arts Plastiques pour inaugurer les nouveaux panneaux d'affichage.



Les projets de l'année :

Des défis sportifs :

Les trois classes de maternelle se réuniront mi-octobre autour d'ateliers sportifs dans le cadre d'Olympiades tandis que les élèves du CE1 au CM2 iront participer au Jardin des Plantes de Vitré au Cross Solidaire des écoles publiques de la circonscription de Vitré. Les enfants sont invités à apporter un livre qui sera donné à ceux qui n'en ont pas. L'objectif de cette course n'est pas de gagner, mais de s'entraider et de coopérer.

Des projets culturels :

Chaque année, dans le cadre du projet d'école, l'ensemble des classes travaille autour de l'univers de deux artistes. Cette année, c'est le peintre Claude Monnet qui est mis à l'honneur ainsi qu'une grande Dame : la Tour Eiffel ! Les élèves de Cycle 3 iront l'observer de très près lors d'un séjour de 3 jours à Paris au mois de décembre.

Un nouveau projet musique a déjà débuté. Depuis mi-septembre, les élèves de CM1 et de CM2 collaborent avec Anne-Elise Fonteneau, musicienne intervenante du Conservatoire de Musique de Vitré, sur une adaptation de la comédie musicale « Le Soldat Rose » ; une représentation est prévue en février prochain.



Des Projets littéraires :

Chaque semaine, les élèves se rendent à la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) de l'école pour emprunter un livre et développer ainsi leur curiosité et le plaisir de lire. En complément, Agathe Lanoës de la Bibliothèque Municipale nous

reçoit régulièrement dans l'année pour nous faire découvrir ce lieu culturel autour de différentes animations.



Les classes de l'école participent également au Prix des Incorruptibles et votent en fin d'année pour élire leur livre préféré parmi une sélection d'albums et de romans.

Rendez-vous au prochain bulletin municipal pour des nouvelles de tous ces projets



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83 ou consulter notre site Internet : <http://www.ecole-charlesperrault-louvignedeBais.ac-rennes.fr>



En ce début d'année, l'Envol souhaiterait faire un petit rappel sur son rôle dans la vie de l'école.

l'Envol est une association de parents d'élèves qui travaille bénévolement, pour récolter des fonds afin d'aider le financement de projets scolaires ou d'agréments les classes.

Pour récolter ces fonds, l'Envol organise des manifestations. Dans l'année nous organisons le café de la rentrée, le spectacle de Noël, les ventes de brioche et la fête de l'école. Pour d'autres manifestations, tels que la surprise party, le vide grenier et la collecte de papier, nous collaborons avec l'école St Patern.

Rappelons que pour son bon fonctionnement, l'Envol a besoin de tous les parents d'élèves, pas seulement en tant que membres, mais aussi en tant que volontaires, sur un ou plusieurs événements et ce, toujours pour l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Vous avez des idées ? Vous désirez participer activement à la vie de l'école de vos enfants ?

Alors n'hésitez plus, l'Envol a toujours besoin de vous !

Pour cette nouvelle année William, président depuis 6 ans a décidé de quitter ses fonctions. Nous le

remercions pour son dévouement et son dynamisme au sein de l'association.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 08 Octobre 2018, nous remercions les parents qui se sont déplacés. Nous sommes ravis d'accueillir 7 nouveaux membres parmi nous. Qui dit nouvelles personnes, dit nouvelles idées !!! L'année 2018-2019 s'annonce très bien...

Lors de notre première réunion, nous avons élu Vanessa Delaunay en tant que présidente.

Nos actions :

Nous avons terminé l'année 2017-2018 avec la fête de l'école. Le soleil était au rendez-vous et nous avons passé une excellente journée. Nous avons pu voir beaucoup de sourires sur les visages des parents en regardant le spectacle que les enfants et l'équipe enseignante avait préparé ainsi que beaucoup de sourires sur les visages des enfants qui se sont éclatés aux divers stands et animations proposés par l'Envol.

Comme à notre habitude, nous commençons l'année scolaire 2018-2019 agréablement, en effet le jour de rentrée nous offrons le café aux parents d'élèves. C'est un moment d'échange qui permet aux parents de se rencontrer.

La première vente des brioches pour l'année 2018-2019 a été encore une fois un véritable succès.

Les manifestations à venir :

- Spectacle de Noël : Le spectacle de Noël est prévu le 20 Décembre

2018. Cette année tous les enfants de notre école ainsi que tous ceux de l'école St Patern participeront au spectacle. Comme le spectacle s'adapte à tous les âges, nous avons aussi proposé aux enfants de Tparents.

- Loto : Petits changements pour cette année, s'il a lieu le loto sera organisé un dimanche (au lieu d'un samedi) et en mars (au lieu d'octobre). Pourquoi ces changements, nous direz-vous ? Et bien l'année passée, le loto n'a pas été une réussite et nous pensons que le choix de la date pourrait en être la cause. Pour nous montrer que notre choix est judicieux, venez nombreux le 17 Mars 2019 pour notre loto.
- Surprise party : la fête déguisée, tant appréciée des enfants, est prévue le 23 Mars 2019. Elle est organisée en collaboration avec l'APEL (association de l'école St Patern).
- Vide-grenier : le 09 Juin 2019, est le jour où vous pourrez trier vos armoires et vider vos garages !!! Toujours en collaboration avec l'APEL, nous nous occupons d'harmoniser cette journée pour que vous puissiez vendre, brader ou donner... le tout bien évidemment dans la joie et la bonne humeur !!!
- Fête de l'école : le 22 Juin 2019, pour clôturer l'année scolaire 2018-2019, vous pourrez voir les enfants de l'école faire leurs spectacles.

APEL/ ENVOL



Recyclage papier



Depuis janvier 2017, les papiers ne sont plus autorisés dans les sacs jaunes. L'APEL de l'école Saint Patern et l'Envol de l'école Charles Perrault, continuent leur collecte de papier. Celle-ci, ouverte à tous se déroule en parallèle de celle du smictom. Les deux systèmes cohabitent. Le dépôt s'effectue désormais tous les jours à toute heure dans des containers installés à l'arrière de la mairie (à 50M du container du smictom). Nos containers sont identifiés APEL / Envol. Ces papiers sont ensuite stockés dans un local mis à disposition par la mairie que nous remercions.

En choisissant nos containers, vous contribuerez à la réduction du coût des sorties scolaires des écoles et améliorez le quotidien des enfants. En 6 mois il a été récolté 11.4 tonnes, ce qui engendre 763.80€ pour les 2 écoles.



Papiers autorisés :

Journaux, revues, publicités, papiers de bureau, annuaires (avec ou sans couvertures), enveloppes avec ou sans fenêtres, enveloppes type « papier kraft marron »

Ne pas mettre carton, plastique, papiers souillés de corps gras, tapisserie, nappe papier, confettis, papiers déchiquetés



Vide-grenier

Il est organisé en collaboration entre les associations de parents d'élèves de l'école Charles Perrault et de l'école Saint Patern. Il a eu lieu le dimanche 20 mai 2018.

Afin d'appliquer le plan Vigipirate et suite aux préconisations de la préfecture, nous avons reconduit l'installation rue Anne de Bretagne.

Le soleil, la bonne humeur et la joie associative ont fait de cette journée une belle réussite. Nous remercions les nombreux bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée conviviale en se relayant de 5h00 pour finir vers 20h00.

Les exposants ont été ravis de l'organisation et de l'ambiance du vide-grenier. Selon les organisateurs, des milliers de personnes ont arpenté la rue Anne de Bretagne participant à la réussite du meilleur vide-grenier.

Prenez date pour 2019 !

Rendez-vous le dimanche de Pentecôte : 09 juin 2019 !



Fête de la musique



Le 21 juin a eu lieu la fête de la musique à Louvigné-de-Bais !

La soirée organisée par les associations APEL et Envol a débuté avec enthousiasme grâce à la victoire de la France face au Pérou au Mondial de football 2018.

Avant d'écouter le groupe « les Nez Rouges », les visiteurs ont pu déguster des galettes saucisses et des crêpes.

« Les nez rouges » est un groupe de 6 copains qui joue de la musique pour le plaisir, et des musiciens qui aiment partager leur passion. Le répertoire musical est principalement composé de chansons françaises et étrangères dans une ambiance pop rock très variée pour satisfaire tous les goûts musicaux.

Cette belle première édition nous encourage à la renouveler

l'an prochain, d'autant plus que date coïncidera avec le début du premier week-end de l'été!



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Ecole St Patern

Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin

Du sport pour découvrir et s'épanouir...

- Les enfants du CP au CM2 ont pu bénéficier d'un cycle de handball, animé par des éducateurs sportifs du club Rennes-Métropole Handball-Chateaubourg : Erwan pour les CP-CE1 et par Thomas pour les CE1-CE2 et les CM1-CM2. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir à découvrir et pratiquer ce sport. Tout le monde espère réitérer cette expérience durant l'année qui vient.



Les enfants à la découverte du Handball

- En juin dernier, la classe de CM1-CM2 a eu le plaisir de découvrir un sport méconnu : l'escrime. Six séances de découverte ont été proposées aux 24 élèves de la classe. Les enfants ont trouvé cette expérience intéressante et très attrayante.



En garde ...

- Pour terminer l'année scolaire sur un esprit sportif collectif et d'échanges, le 29 juin, l'ensemble des élèves de la PS au CM2 ont eu la chance de vivre une matinée sportive à l'espace détente de Louvigné-

de-Bais. Les enfants ont été répartis en 12 équipes multiâges puis ont tourné sur plusieurs jeux (Dessinez c'est gagné, course en sac, slalom etc.). La matinée s'est prolongée en pique-nique partagé pour les élèves du CP au CM2 et la participation de quelques familles venues partager ce moment convivial. Le soleil était au rendez-vous pour vivre cette belle journée et clôturer cette année scolaire 2017-2018!

- Les enfants de cycle 1 ont, de leur côté participé à une grande journée sportive départementale le 14 juin. Ils se sont retrouvés avec leurs homologues venus de tout le département à GUIGNEN. Après s'être entraînés à l'école à différentes activités sportives (danse, jeux d'adresse et d'agilité, déplacements, jeux de ballons, équilibres...), ils ont pu se confronter aux autres enfants dans un esprit sportif et convivial sur le thème des 5 continents. Ce temps a été marqué par un grand rassemblement pastoral avec des chants gestués après le pique-nique. Cette année, ce seront les cycles 2 qui se retrouveront à Noyal-sur-Vilaine.



Une belle et grande journée sportive...

- En ce début d'année, les enfants de CM1-CM2 ont participé, le mardi 9 octobre au traditionnel cross organisé par le collège Saint-Joseph de Chateaubourg près du complexe du Prieuré. Les enfants ont tout donné durant la course qui comptait de nombreux participants venus de toutes les écoles de la paroisse. L'effort a payé, une élève de CM2 a obtenu la médaille de bronze à l'issue de 2km de course.



Bravo aux coureurs !

Des sorties et des animations pour découvrir et apprendre...

- Le mardi 19 juin, les enfants des classes maternelles sont allés visiter le musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien en Mayenne. Avec une guide, ils ont découvert les œuvres de l'artiste autodidacte très inspiré par ses voyages et ses amis artistes, puis ils ont pratiqué le modelage en terre à la manière de Robert Tatin. Chaque enfant est rentré avec son œuvre à la maison.



Une journée à la découverte d'un artiste plasticien local et d'initiation à la sculpture

- Le 25 juin, les élèves du CE2 au CM2 se sont rendus à Jublains en Mayenne pour la journée. Au programme : visite guidée du musée avec un atelier centré sur le mode de vie à l'époque Gallo-Romaine et découverte libre du site historique. Les enfants ont eu la chance de voir un site de fouilles et d'échanger avec les personnes sur place. L'occasion d'apprendre plein de choses et de donner une autre dimension aux vestiges visités après cette discussion.



Des découvertes : scientifiques, historiques et culturelles

- Pour la deuxième année consécutive, l'association B.I.R.T.A. France est venue au sein de l'école Saint Patern pour partager son expérience et initier les élèves de CM1-CM2 aux gestes de premier secours. Les enfants ont pu apprendre des gestes techniques et acquérir des connaissances théoriques et indispensables.



Apprendre à porter secours, une construction citoyenne

- Le dimanche 17 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse de l'école. Les enfants de la TPS au CM2 ont dansé sur le thème « Protégeons notre Planète » en évoluant sur des musiques de Yannick Noah, de Laurent Voulzy et d'autres artistes dans un esprit volontaire et coloré. Après une messe célébrée par le Père Guillotel et un repas organisé par les parents d'élèves, les petits comme les grands ont pu s'amuser dans les différents stands tenus par des parents bénévoles. Cette belle journée s'est terminée par un lâché de ballons écologiques et une course de pigeons.



Une belle journée pour penser à l'environnement

Des départs à Saint-Patern...

Le vendredi 6 juillet, la fin de l'année scolaire a été l'occasion d'une fête d'envoi organisée par les associations de parents. Les élèves de CM2 ont été envoyés au collège en recevant leur calculatrice de collégien de la part de l'A.P.E.L. et un livre des Fables de La Fontaine. Les enfants et l'équipe ont salué et souhaité bonne route à trois enseignantes : Mme Charlotte Calbet (CP-CE1) étant mutée en Normandie, Mme Marie-Armelle Pirot (PS-GS) et Mme Isabelle Peyresoubes (enseignante spécialisée) qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Les enfants ont aussi pu remettre un chèque de 300 euros à l'association « JeTEDuque35 » qui permet de proposer des activités à des enfants porteurs de troubles autistiques. Cette association locale est située à Saint-Didier. Cette année encore, les enfants ont fait jouer leur esprit de solidarité en menant une vente de fruits frais et de compote sur la cour de l'école pendant les récréations entre avril et mai. Cette action leur a permis de récolter une belle somme, l'A.P.E.L. a participé à arrondir le don à l'association.

Cette soirée a été l'occasion du traditionnel pique-nique de fin d'année sur la cour de l'école afin de commencer les vacances avec convivialité.



Une belle soirée de fin d'année !

... Et une équipe en partie renouvelée...

La rentrée 2018-2019 du lundi 3 septembre a été marquée par des changements dans l'équipe éducative avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes : Mme Maryline Martin (le vendredi en CP-CE1), Mme Floriane Catheline (les jeudis et vendredis en tps-ps-ms) et Mme Céline Gautier-Langouet (enseignante spécialisée).

Cette année, l'équipe pédagogique développera ses objectifs du projet d'école en lien avec l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire riche et la résolution de problèmes en mathématiques.

Les autres membres de l'équipe pédagogique sont M. Ludovic Bouffort (CP-CE1 et chef d'établissement), Mme Marie-Bernadette Lemerrier (MS-GS), Mme Anne-Claire Fouchet (TPS-PS-MS), Mme Amélie Cliquennois (CE1-CE2) et Mme Aline Souyris (CM1-CM2). Ils sont aidés par Mme Annie Charpentier (ASEM en MS-GS), Mme Marie-Christine Gérard (ASEM en TPS-PS-MS), Mme Maryvonne Jousse (AVS en MS-GS et en CE1-CE2), Mme Annie Hurfin (AESH en CE1-CE2) et de nombreuses bénévoles qui permettent un service éducatif complet pour le bien-être des enfants.

Le thème d'école choisi pour l'année est « S'aimer et aimer son école ». Des activités en lien avec ce thème (artistiques et de découvertes notamment) seront développées par l'équipe pédagogique afin de travailler les thèmes du « l'estime de soi, des autres » et « aimer apprendre pour être bien à l'école ».

Cette année, dans le cadre du caractère propre de l'Enseignement Catholique, l'équipe éducative a développé un nouveau projet à caractère



pastoral. Les enfants vivront cinq journées d'ateliers autour de cinq mots-thème : Partager, Aimer, Pardonner, Respecter et Solidarité. Les familles seront associées à ces journées afin de développer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

Les horaires de l'école pour 2018-2019

L'école est ouverte selon les horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Avant l'école - 7h30 (garderie)

Matin - 8h45-12h00

Après-midi - 13h30-16h30

Après l'école - Etude ou A.P.C. ou garderie jusqu'à 19h00



De Gauche A Droite: Maryvonne Jousse (A.V.S.), Marie-Bernadette Lemerrier (Enseignante MS-GS), Floriane Catheline (Enseignante TPS-PS-MS), Aline Souyris (Enseignante CM1-CM2), Annie Charpentier (ASEM MS-GS), Anne-Claire Fouchet (Enseignante TPS-PS-MS), Marie-Christine Gerard (ASEM TPS-PS-MS), Amélie Cliquennois (Enseignante CE1-CE2), Maryline Gerard (Enseignante CP-CE1) Et Ludovic Bouffort (enseignant CP-CE1 et chef d'établissement)

Absentes sur la photo : Annie Hurfin (AESH) et Céline Gautier-Langouet (enseignante spécialisée)

Des travaux...

L'école Saint-Patern, compte 118 enfants inscrits pour cette année 2018-2019. Afin d'accueillir toujours dans de meilleures conditions les enfants et les familles, l'éta-

blissement a connu des petits travaux durant la période estivale. Des parents d'élèves ont notamment installé une nouvelle structure de jeux en maternelle.

Cet équipement plaît déjà beaucoup aux enfants qui profitent de ce jeu pour expérimenter leurs équilibres et leurs déplacements.

Une tranche plus importante de travaux portant sur l'accessibilité et la sécurisation est en cours de projet. Les enfants et leur famille devraient découvrir prochainement une nouvelle entrée et des locaux réaménagés. Patience...

Des projets d'ouverture vers les autres et pour le développement...

- Les enfants de GS au CM2 ont participé à une après-midi « nettoignons la nature » le vendredi 19 octobre en lien avec une sensibilisation au développement durable qui reste une priorité de l'enseignement citoyen.
- Les enfants du CP au CM2 se rendent à la piscine du Bocage à Vitré pour un cycle natation de septembre à décembre.
- Les enfants de cycle 1 vivront deux matinées de découverte de la langue anglaise à travers un projet en lien avec les étudiants du Lycée Saint-Exupéry de La Guerche-de-Bretagne.

- **Spectacle de Noël** : jeudi 20 décembre
- **Célébration de l'Avent** : vendredi 21 décembre
- **Carnaval de l'école** : vendredi 5 avril
- **Portes ouvertes** : samedi 30 mars (un temps spécial maternelle est prévu en décembre 2018 : pensez à l'inscription rapide de votre enfant)
- **Vide grenier** : dimanche 9 juin
- **Kermesse** : dimanche 16 juin
- **Pot de fin d'année** : vendredi 5 juillet

• Les enfants participeront à des spectacles culturels à Vitré, à des rencontres avec l'artothèque de Vitré, à un projet Musique A L'Ecole avec une intervenante du conservatoire de Vitré.

• Des rencontres inter-écoles ont été vécues les 9 et 17 octobre pour permettre aux enfants du secteur de se rencontrer autour d'un projet sportif. De nouvelles rencontres se vivront en juin 2018 au niveau du département pour les classes de cycle 2 à Noyal-sur-Vilaine. Les enfants du CP au CM2 bénéficieront d'un cycle handball encadré par un éducateur sportif. D'autres projets sportifs sont en préparation afin de lier développement sportif et développement des compétences sociales.

• Des sorties scolaires seront organisées en lien avec les projets particuliers des classes afin de permettre aux enfants de créer un lien entre les apprentissages et leur environnement. Cette année 2018-2019 verra les enfants des classes de C.E.2, C.M.1 et C.M.2 se rendre à Valloire (73) pour une semaine de découverte du milieu montagnard et des sports de glisse du 27 janvier au 3 février, un beau voyage pédagogique !

Contacts avec l'école

Ludovic Bouffort, chef d'établissement est en décharge de direction les vendredis pour cette année scolaire.

Une rentrée en Toute Petite Section est organisée au retour de chaque vacances. N'hésitez pas à prendre contact pour visiter les locaux, aborder le projet éducatif...

Les portes ouvertes auront lieu le samedi 30 mars 2019 (expositions, présentation de l'école par l'équipe pédagogique et les élèves de cycle 3, théâtre par les enfants). Un temps de découverte de la maternelle aura lieu en décembre 2018 afin de préparer les inscriptions 2019-2020.

Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux, vous informer et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-Bais@enseignement-catholique.bzh

Un nouveau site internet est en construction et sera bientôt accessible pour vous tenir informer et retrouver des moments forts de l'école et des classes tout au long de l'année.



Un nouvelle structure de jeux, source de plaisir pour les enfants

APEL

Election du bureau A.P.E.L. 2018-2019

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 5 octobre, l'élection du nouveau bureau a eu lieu le jeudi 11 octobre. Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle membre : Fabienne Lansade. La nouvelle équipe est donc composée de 13 personnes.

Nous remercions tous les anciens membres pour leur dévouement et leur engagement notamment Philippe Julliot (secrétaire pendant de longues années), Solenn Caudron (trésorière pendant plusieurs années) et Yann Beauvais (président pendant 3 ans) qui nous quittent.



Membres APEL

Président : Lolivier Aymeric

Vice Président : Poulard Emmanuelle

Secrétaire : Lurion Emilie

Trésorière: Hamon Elodie

Après une année de tuilage vécue en co-présidence, Aymeric Lolivier prend la présidence seul.

Kermesse

Elle a eu lieu le dimanche 17 juin. Organisée depuis plusieurs mois par un groupe dynamique constitué de parents membres de l'A.P.E.L., de l'OGEC et de bénévoles. Ce moment attendu des familles et de toute la communauté a été un succès.

Comme l'année passée, la kermesse s'est déroulée à la salle des sports. Comme lors de nombreuses manifestations maintenant, le montage et le démontage de la scène ont été réalisés par l'entente des parents bénévoles de l'A.P.E.L. pour

l'école Saint-Patern et de l'Envol pour l'école Charles Perrault. La belle journée ensoleillée, la bonne humeur des bénévoles, les sourires des parents et des enfants ont fait le reste.



Kermesse

La messe, célébrée par l'Abbé Jean-Luc Guillotel à laquelle les enfants ont participé par leurs préparations de chants, de lectures et de décorations, a initié cette journée.

Près de 300 personnes ont pris place au repas et dégusté le délicieux jambon à la broche. L'équipe de restauration a dû se lever tôt pour la préparation et la mise en place de ce repas.

En début d'après-midi, l'équipe éducative et tous les enfants nous ont proposé un spectacle haut en couleur sur le thème de l'environnement. Jeux, lâché de pigeons, crêpes, buvettes et diverses animations se sont poursuivis durant tout l'après-midi. Le traditionnel lâcher de ballons écologiques a clôturé cette belle et chaude journée.

Merci aux nombreux nouveaux parents qui ont rejoint l'équipe de bénévoles pour faire de cette journée, un moment inoubliable.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 16 juin et le thème sera « Un petit tour des cinq continents », nous vous attendons nombreux !

Du côté des actions au bénéfice des enfants :

Le marché d'automne

Ce vendredi 19 octobre se tenait le traditionnel marché d'automne de



l'école St Patern. Comme les années précédentes, de nombreux parents, enfants et amis étaient présents afin de pouvoir déguster et emporter les nombreux gâteaux, fruits d'automne offerts par les parents, ainsi que des tartes soleils confectionnées par les enfants de l'école qui vivaient leur première journée pastorale sans cartable ce même jour. La boulangerie a aussi apporté sa contribution en nous offrant des pains spéciaux confectionnés pour l'école. Nous remercions les personnes qui nous ont offert des légumes de leur jardin, et qui ont ravi les acheteurs.

Le ramassage et le pressage des pommes

Pour la seconde édition, les membres de l'A.P.E.L. et les parents bénévoles ont aidé à la confection de jus de pommes.

Il aura fallu une heure à une vingtaine de parents pour ramasser 1080kg de pommes sous la pluie ! Dès le lendemain, nous sommes allés à la fête communale de « Montreuil-sous-Pérouse » où nous avons fait presser notre récolte avec la société « Précimobile ». Nous avons obtenu 612L de « jus naturel » conditionné en cubis de 3 litres (204 pouch'up) qui ont constitué la deuxième cuvée Saint-Patern mise en vente auprès des familles.

Comme l'an dernier la première vente a eu lieu lors du marché d'automne et ce jus de qualité a remporté un franc succès auprès de tous.



Ramassage de pomme

C.S.F. / TPARENTS

A l'automne, l'assemblée générale exceptionnelle de l'association CSF a validé le choix du bureau de redevenir une association sans tutelle. La CSF Louvigné de Bais est donc devenue naturellement TPARENTS.

TPARENTS évoque la parentalité dans toute sa diversité et s'adresse aux jeunes parents comme aux grands-parents qui hésitent encore à participer à nos événements. Soyez tous bienvenus !

Quel était le programme de cette fin d'année ?

TPARENTS a emmené 38 personnes traverser un petit bout de la Baie du Mont Saint Michel le 23 septembre. Le temps défavorable nous a permis de resserrer les liens : encourager les enfants, discuter librement durant ces 8 km, profiter d'un endroit unique, vivre cet espace au travers d'un Guide, expérimenter les sables mouvants, se déconnecter complètement... Beaucoup se sont promis d'y revenir !

Le 16 Octobre, Mme Julie Fadier, coach parentale, animait la conférence gratuite et ouverte à tous « L'éducation que j'ai reçue influence-t-elle l'éducation que je transmets ? ».

Toujours en Octobre, TPARENTS organisait pour les familles la bourse aux vêtements automne-hiver (20/21 octobre 2018). Ces deux journées permettent aux familles de

participer à la vie de l'association et de la commune en étant bénévole par exemple. Nous sommes toujours heureuses d'accueillir les grands parents ou des anciens de la commune à cette occasion, que ce soit pour enregistrer les vêtements ou les trier/déposer sur les tables de vente.

Enfin, durant les vacances de la Toussaint, se tenait l'atelier Carterie de Noël adressé aux enfants accompagnés d'un adulte, dès le niveau CP.

Et puis, fidèle à sa mission auprès des Tout-petits de la Commune, l'Association TPARENTS Louvigné de Bais ouvre «Capucine» tous les mardis, sous tutelle du ripame, pour ses adhérents, et sur inscription de 5€ à l'année. Chaque groupe des mardis de Capucine (animés par l'Association) a bénéficié d'un éveil musical avec Fanny Corbé, de septembre à novembre.

En outre, en décembre, TPARENTS organise une vente de chocolats (initiatives saveur, les chocolats ont du cœur) afin de financer un spectacle d'hiver le jeudi 24.01 pour les capucins des mardis sur inscription.

En pratique :

Le bureau élu à l'assemblée générale de février 2018 reste le même :
Marina Rossard : présidente,
Stéphanie Rousseau : trésorière,
Emilie Burger : trésorière adjointe,
Magalie Guillou : secrétaire,
Roseline Menay, Marie Christine Trozyn, membres.



Traversée de la baie du Mont St-Michel



Éveil musical avec Fanny Corbé

Chacune d'entre nous, vous adresse tous ses vœux pour une année pétillante et légère !

Prenez note de nos nouvelles coordonnées :

tparentslouvignedeBais@gmail.com ;
Facebook : TPARENTS Louvigné de Bais ;
www.ateliercapucine.jimdo.com

Fait Mains



L'assemblée générale a eu lieu le 11 septembre et beaucoup de personnes étaient présentes. Régine Poulard a présenté les différentes activités (l'art floral, les cours de cuisine, les activités manuelles) qui ont lieu toute l'année à la salle « Club » chemin des Diligences. 65 adhérentes suivent ces cours

50 personnes se sont inscrites à la cuisine, partagées en 4 cours (vendredi soir 2 et lundi et mardi soir). La présidente remercie toutes ces personnes pour leur participation ainsi que le bureau pour la bonne organisation de ses cours.

Le planning est affiché à la mairie pour toutes les personnes intéressées.

La galette des rois aura lieu le 8 janvier 2019 à la salle « Club » à 20h.

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné-de-Bais - Chancé »

Le jeudi 26 juillet dernier, nous nous sommes retrouvés à 130 personnes pour la journée détente autour d'un repas très animé et poursuivi par un après-midi dansant et jeux divers.

Depuis quelques temps, nous envisagions d'aller voir un son et lumière original dans le pays d'Ancenis, et c'est le 24 août que 50 personnes prenaient le bus, direction Ancenis !

A notre arrivée l'association « Transmission » nous accueillait pour le spectacle « dans la nuit liberté »

L'association « Transmission » c'est : « de l'originalité et des compétences multiples pour faire vivre une culture populaire ! »

- 270 personnes mobilisées sur le spectacle dont 220 acteurs.
- Un bureau dont la moyenne d'âge est de 38 ans.
- Un engagement social : (chantiers d'insertion et accueil de TIG)
- Un engagement pédagogique : (soirées scolaires, ateliers pédagogiques)



- Un engagement touristique sur la haute vallée de l'Erdre
- Ce que nous voulons c'est :
- Travailler avec des acteurs de notre territoire pour dynamiser une économie de proximité
 - Développer l'activité touristique et s'inscrire comme un événement régional de qualité
 - Rendre la culture accessible à tous
 - Continuer notre travail sur le devoir

de mémoire et la sauvegarde du patrimoine

- Renforcer notre concept original qui associe bénévoles et professionnels du spectacle dans la création d'un projet artistique
- Consolider nos résultats pour vivre de notre activité, investir et pérenniser nos actions.

Après plus de 2 heures de spectacle nous sommes revenus enchantés !!!!.

Le Cabaret du Cœur

L'association a repris son activité début octobre avec pour cette nouvelle saison plusieurs représentations en perspective.

Tout d'abord, nous préparons activement un spectacle d'inauguration de la nouvelle salle, en collaboration avec les associations de danse, théâtre et dessin. Deux représentations seront données : le samedi 26 janvier et le dimanche 3 février 2019.

Au programme : chansons françaises (Renaud, Brassens, Calogéro, Slimane etc...), mais également danses et sketches.

Le Dimanche 17 mars, nous chanterons en première partie de la soirée théâtre organisée par le Club comme les années passées.

Et enfin, pour clôturer la saison, nous organiserons un spectacle le samedi 29 juin 2018.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76
- Mme Moreau David Chantal : 06.11.56.92.43



Club Amitiés et Loisirs



Les activités de la 2^e période de l'année n'ont pas faibli avec une participation soutenue :

Le groupe « Activation de la mémoire » s'est étoffé d'une vingtaine de personnes et a terminé ses réunions mensuelles d'hiver en avril, agrémentées d'une journée détente le 15 mai avec promenade en vélorail à Médréac. Ses réunions ont repris le 16 octobre.

Le « buffet campagnard » traditionnel de printemps du 17 mai s'est déroulé salle polyvalente avec 80 convives.

Une dizaine d'adhérents ont participé à la fête départementale de l'amitié à St Aubin du Cormier.

Le 28 juin, la sortie d'une journée à Fougères et ses environs (visite guidée du château le matin et du parc botanique des Châtelliers l'après-midi) a réuni 39 visiteurs dont une dizaine des clubs voisins.

Nous avons aussi permis à une quinzaine de nos adhérents de bénéficier de sorties organisées par

le club de Bais : au spectacle « Des Bodins » et la visite des chantiers navals de St Nazaire.

Le jeu du « Gai-Savoir » du 4 octobre, animé par Claude Canon a été moins suivi que les années passées (9 équipes de 3 personnes)

Notre concours de belote d'automne du 5 octobre a rassemblé 86 équipes, malgré l'absence de nombreux seniors encore en séjour vacances.

Pour la 4^e année consécutive une trentaine d'adhérents de notre club ont encore bénéficié d'un séjour d'une semaine loin de leurs préoccupations quotidiennes. Cette participation est facilitée par le concours de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances) permettant des tarifs préférentiels : les 2/3 des participants non imposables ont bénéficié d'une réduction de plus de 30%, financée par les entreprises et longtemps réservée aux comités d'entreprise (jusqu'en 2007). Cette offre aux seniors en vacances est aussi grandement facilitée par une forte implication

de bénévolat dans l'organisation et la centralisation des inscriptions notamment sur notre région Vitré Fougères qui a permis de compléter 11 cars de 53 places en mai-juin et septembre -octobre. Cette année par notre destination à Sournia, (petit village de moyenne montagne) nous avons sillonné la région de Perpignan avec une escapade en Espagne et ainsi emmagasiné de nombreux souvenirs (montagne, mer, sites, grottes musées, et divertissements). Une journée retrouvailles de l'ensemble des séjours est programmée le 20 novembre salle des expositions à Vitré. L'organisation des séjours vacances pour 2019 est d'ores et déjà prévus en Pays Basque.

Nos manifestations conviviales de fin d'année s'achèveront par notre banquet annuel au restaurant « Le Bretagne » le samedi 3 novembre, la bûche de Noël le 13 décembre et un spectacle à l'Aumaillerie à Fougères le 18 décembre en après-midi.



Atelier d'Arts Plastiques

Un jour, intriguée par des personnes installées chacune devant un chevalet, je m'arrête. L'ambiance y est détendue, conviviale et à la fois studieuse. Quelques mois plus tard, à mon tour d'avoir en main crayon, fusain ou encore calame. Sortir de sa zone de confort, explorer, lâcher prise : ces mots résonnent régulièrement à l'atelier. Notre professeure, Stéphanie, nous donne tous les mercredis de précieux conseils pour nous exprimer. Aujourd'hui, je débute ma deuxième année avec autant de plaisir que la première !

Marine

Des poissons multicolores, des histoires de chevaliers et de princesses, des personnages imaginaires tirés de la mythologie, des rhinocéros et des personnages en argile, mais aussi des visages touchants et des fresques géantes, voilà un condensé de l'exposition des œuvres de l'année que vous avez été nombreux à découvrir lors de notre vernissage le 28 juin 2018.

Avant cela, en avril, si par chance vous êtes partis en balade lors de « chemin en fête » peut-être avez-vous contribué à la création d'un mandala éphémère géant à base de végétaux que nous avons amenés ou que vous avez trouvés sur place. Encore merci ! La « petite touche » de chacun a permis un splendide résultat

Et pour la 3^e année nous avons contribué au festival Désarticulés en coopération avec les associations culturelles de la commune.

L'année débute, avec 2 jours de stage de modelage les 29 et 30 octobre pendant les vacances. De 13h30 à 17h30, goûter offert, les enfants à partir de 6 ans découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre

Toujours 3 cours le mercredi après-midi avec un tout petit décalage d'horaire

• 15h00 16h30 – Le modelage

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture. Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites. La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four de potier que nous avons acquis

• 16h45 à 18h15 – L'art plastiques

Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Ces 2 cours sont proposés à tous les enfants à partir de 6 ans.

• 18h30 à 20h30 – Jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps, observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Nous contacter :

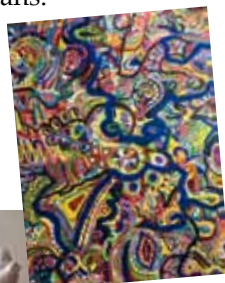
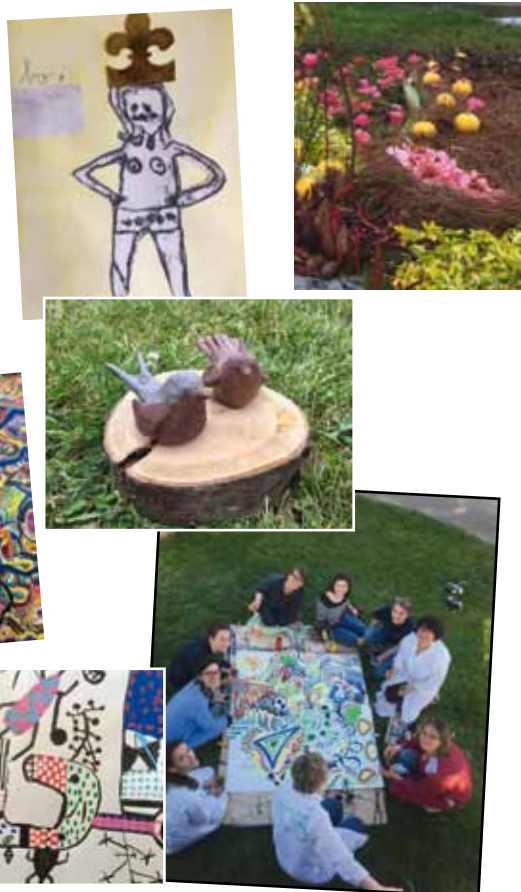
mail @ : dessin.louvigne@gmail.com

facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

Téléphone :

Marylène de Carville 06.70.30.67.97

Adresse : Centre Culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais



Espace Sophro

L'association «Espace sophro» vous propose toutes les semaines des séances pour découvrir de nouvelles techniques, pour se détendre, se ressourcer, se recentrer sur soi. Les séances ont repris en octobre. Il y a cette année 18 inscrits.

Certaines personnes commencent leur 5ème année, et en retirent beaucoup de bénéfices. Elles utilisent des techniques de respiration dans leur quotidien, des techniques de relâchement musculaire, ou des techniques de visualisation positive. Cette pratique régulière permet d'améliorer le sommeil, de prendre du recul, et de vivre plus sereinement.

Ces séances se déroulent au centre culturel, le lundi à 18h et le jeudi à 19h, chaque semaine, sauf période de vacances scolaires.



L'inscription se fait à l'année. Toutefois si vous êtes intéressés pour découvrir sur un trimestre, n'hésitez pas à en faire la demande. Sous réserve d'un nombre suffisant, des séances pourraient avoir lieu à partir de janvier 2019, les lundis à 19h.
Contact Christine DAYOT 06 84 75 24 98

Danse Louvignéenne

Cette nouvelle saison de danse signe le renouveau.

En effet,

- **Nouveau Bureau avec à sa tête :**

- Matthieu Calderon Président
- Svetlana Bellanger Vice-Présidente
- Hélène Lehay Trésorière
- Coralie Chidenne Secrétaire et
- Alexandra Roudot Secrétaire Adjointe.

- **Nouvelle Prof' de Danse :
Sophie Renouard**

20 Années de danse à son actif en Classique, Moderne Jazz,

Salsa, hip-hop, etc.... pour des cours d'exception et un partage infini.

- **Et bientôt nouvelle salle de danse !**

Nous accueillons les jeunes sur 4 niveaux de 13h à 17h les mercredis et avons mis en place un cours adultes le lundi soir de 19h à 20h.

Des places sont encore disponibles pour tous les niveaux les lundis et mercredis.

L'important n'est pas de savoir danser mais d'avoir envie de danser et d'apprendre !

Vous pouvez dès maintenant bloquer dans vos agendas Le dimanche 30 Juin 2019, à 14h30 pour Le Gala de la Danse Louvignéenne

Rejoignez-nous sur Facebook Danse Louvignéenne ou contactez-nous sur danse.louvigne@yahoo.com et n'hésitez surtout pas à profiter de votre cours d'essai Gratuit.

A très vite... !



Association des comédiens de la Vigne au Loup

Le 8 juin dernier, les 13 enfants du groupe (8/11 ans) sont montés sur scène pour présenter leur pièce de théâtre intitulée : «Disparition». Les six jeunes du groupe pré-ados (11/15 ans) ont joué «Lune rouge» le 5 octobre dernier. Un grand merci à Faustine qui a accepté de prendre le rôle de Clara souffrante en début d'année. Aujourd'hui, elle est rétablie et reprend les ateliers. Tous ces jeunes comédiens étaient ravis de monter sur scène, certains pour la première fois devant un public qui n'a pas manqué de les applaudir pour leur belle prestation.

Pour cette nouvelle saison 2018-2019, 20 enfants sont inscrits aux ateliers théâtre animés par Patricia Pierre. 10 enfants de 8 à 11 ans sont dans le groupe du mardi et 10 pré-ados dans le cours du mercredi.

Les élèves comédiens font beaucoup d'exercices et de jeux théâtraux qui leur donnent confiance en eux et envers les autres. Ils travaillent leurs attitudes, leur voix et font beaucoup d'improvisations pour se mettre dans la peau d'autres personnages et jouer ainsi la comédie.

Le 14 et 15 juin 2019, ils seront sur scène pour une représentation théâtrale de fin de saison.

Participation au festival des DésArticulés :

Le dimanche 1er juillet, le festival «DésArticulés» était à l'espace détente avec le spectacle de Rosemonde, une artiste qui a bien divertie son public durant une heure avant que n'arrivent d'importantes pluies d'orage qui ont empêché le deuxième spectacle «Qui-est-ce» d'avoir lieu... et ont perturbé la vente aux stands de restauration...

Les membres de la commission vie associative, culture et loisirs de la mairie avaient sollicité notre association ainsi que celle «d'Ouvrez les guillemets», des Arts Plastiques et des Cabaret du Cœur pour tenir les stands de restauration

et buvette. 41€ reviennent à chacune de ces quatre associations.

Le citation semestrielle de Patricia Pierre :

La culture est un antidote à la violence, car elle nous invite à la compréhension d'autrui et féconde la tolérance, en nous incitant à partir à la rencontre d'autres imaginaires et d'autres cultures.

Nous vous souhaitons de vivre intensément cette fin d'année 2018 pour aborder l'année 2019 dans une nouvelle salle de spectacle.

Contacts :

Stéphanie Barbey (Présidente) :
06 70 36 70 97

Marie-Christine Gérard (Trésorière) : 06 49 89 66 52

Laurence Loison (Secrétaire) :
06 31 29 50 07



Dynamic Gym

Dynamic Gym a repris les séances depuis le 13 septembre 2018, et ce jusqu'au 20 Juin 2019. Elles sont assurées par Nicolas et Thomas, éducateurs sportifs de Pêle Mêle.

Multisports

Son démarrage l'année passée a été apprécié par les familles. Une dizaine de sports pratiqués au cours de la saison accessibles aux enfants de 5 - 10 ans sont proposés, sous la forme d'activités physiques et ludiques.

Devant le succès du Multisports, nous avons ouvert deux créneaux tous les jeudis, à la salle des sports.

Pour les 5-7ans : De 16h45 à 17h30

Pour les 7-10 ans : De 17h30 à 18h15

Tarif à l'année : 55 €

Fitness -Step

Pour la troisième année, nous poursuivons notre partenariat avec l'association Pêle Mêle de La Guerche

de Bretagne. Les séances sont très diversifiées, alliant cardio, renforcement, abdos, gainage etc...

Les horaires restent inchangés, et les séances ont lieu à la salle polyvalente

- Jeudi de 18h30 à 19h30 - Fitness
- Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Samedi de 09h15 à 10h15- Fitness

Les tarifs restent les mêmes que l'année passée

- 70 € pour 1 cours/semaine
- 100 € pour 2 cours/semaine

Pour la découverte de nos activités, nous vous proposons deux cours gratuits.

Pour rester en forme, prendre soin de votre corps, il est important de pratiquer une activité physique, aussi bien pour les enfants, que pour les adultes. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager un moment convivial.

Pour tout renseignement :
marie-christine.louin@orange.fr
ou 06 77 23 41 33

DYNAMIC GYM



La Chasse



Depuis 13 ans, suite au départ de Joseph Etienne, Daniel Pihourd (45 ans) est devenu président de l'A.C.C.A. de Louvigné-de Bais.

Il a commencé à accompagner son père dès l'âge de 7 ans et à 16 ans a passé son premier permis.

Cette année, il prendra son 29^e permis de chasse.

Avec sa chienne gordon « Fanny », il chasse principalement le petit gibier : bécasse, canard, pigeon, faisan, perdrix et lièvre mais chasse chevreuil et sanglier.

L'A.C.C.A. a été créée il y a 45 ans et compte maintenant une vingtaine de chasseurs.

Bonne saison à tous.

Les P'tites raquettes Club

Récapitulatif de la saison 2017/2018 :

- Championnat adultes : pour la 2^e saison, une équipe d'adultes évoluait en championnat départemental D4. Lors de la 1^{ère} phase l'équipe a obtenu sa 1^{ère} victoire et finit 7^e/8 équipes. Lors de la 2^e phase du championnat, l'équipe finit 4^e/7 équipes avec 3 victoires.
- En ce qui concerne les jeunes, lors des rencontres du circuit jeunes, les résultats sont encourageants avec de bonnes places régulièrement dans les 1^{ères} parties de tableaux.

Tournoi interne

Le 26 Janvier 2018 s'est déroulé notre tournoi interne et c'est l'équipe Pierre Chesnais et Anthony Batteux qui le remporte face à Evan Jeuland et Enzo Maignan.

Tournoi annuel

Le Samedi 09 Juin 2018 a eu lieu notre tournoi annuel, voici donc les résultats :

Tournoi Jeunes (14 participants) :

- Tableau vainqueur : Simon Jolivet (St Didier)
- Tableau vaincu : Nathan Maugère (Louvigné de Bais)



Tournoi Adultes (28 participants) :

- Non licenciés : Jean Leblanc (Aurore Vitré)
- Licenciés : vainqueur : Miguel Miguelanez (Janzé)



Les finalistes en tournoi

Assemblée Générale :

Le 27 Août 2018 s'est déroulée l'assemblée générale. Comme trop souvent, le manque de personnes présentes se fait trop sentir.

Le bureau a été voté : Président : BLANDEL Christophe, Vice-Président : JEULAND Eric, secrétaire : PRIME Jérôme et trésorier : BATTEUX Anthony.



SAISON 2018/2019 :

Adultes : pour cette saison, nous allons engager une 2^e équipe en championnat. Pour ceux qui souhaitent voir comment se déroule une soirée de championnat ou nous encourager, le championnat se déroule le vendredi soir à partir de 20h30.

Jeunes : Cette année, pour la 1^{ère} fois nous allons engager les jeunes en championnat avec 2 équipes de cadets.



Dates à retenir

- **Le samedi 26 Janvier 2019** en après-midi se déroulera le tournoi interne, suivi de la galette des rois.
- **Le vendredi 07 Juin 2019** ou **le vendredi 13 Septembre 2019** en soirée se déroulera le tournoi annuel ouvert à tous.

Inscriptions et renseignements par :

lespetitesraquetteslb@gmail.fr

SMS 06 48 17 28 36



@lesptitesraquetteslb



Stade Louvignéen Football Club

Les saisons se suivent et peuvent ne pas se ressembler... Après un exercice 2017-2018 qui avait apporté des satisfactions sur le plan des résultats, cette nouvelle saison démarre avec quelques incertitudes mais aussi beaucoup de certitudes sur les orientations que nous voulons donner à notre club.

Quelques incertitudes concernant les 2 équipes seniors du fait d'un effectif restreint, suite aux arrêts et départs d'une quinzaine de joueurs seniors en fin de saison dernière. L'équipe A en Ligue régionale 3 et l'équipe B en District division 2 auront pour objectif de se maintenir à leur niveau. C'est un beau challenge, certes difficile, entraîneurs, joueurs et dirigeants, nous en sommes conscients, mais qui n'est pas insurmontable et qui passera forcément par une forte participation aux entraînements et un investissement de l'ensemble des joueurs sur toute la saison. Si-méon Kofi assure les entraînements et le coaching de l'équipe A dans la continuité de la saison dernière et James Poirier a pris les rênes de l'équipe B. Nous leur souhaitons une bonne saison, ainsi qu'à l'ensemble des seniors et des vétérans

qui seront sollicités plus que les années passées pour compléter l'équipe B en cas d'absences ou de blessures. Les effectifs seniors et vétérans représentent 50 licenciés.

Par contre, nous avons de vraies certitudes concernant l'avenir du club qui doit s'appuyer sur la formation de nos jeunes footballeurs. C'est la raison principale qui nous a amené à solliciter nos voisins du club de l'US Bais pour organiser une association au niveau des équipes jeunes U13, U15 et U17.

La proximité géographique des 2 communes et surtout la possibilité d'assurer l'entraînement de l'ensemble des joueurs d'une même catégorie sur les terrains de Bais ou de Louvigné par un système de navettes pour le transport des joueurs, nous semblent des garanties pour permettre une meilleure cohésion des équipes et ainsi faire progresser les joueurs des 2 clubs collectivement et individuellement, ce qui était difficilement envisageable dans les ententes précédentes.

Avec cette nouvelle association, 1 équipe U17, 2 équipes U15 et 3 équipes U13 ont pu être inscrites en championnat cette saison sous les couleurs de l'un ou de l'autre des

2 clubs. Ce sont 42 jeunes licenciés du club qui démarrent cette saison avec de nouveaux partenaires, pour certains de nouveaux maillots verts et pourquoi pas de nouveaux copains pour les saisons à venir...

Les 2 clubs ont la volonté de pérenniser cette association pour les saisons futures afin de faire vivre le football dans nos 2 communes. L'organisation est maintenant mise en place, nous apprenons les uns des autres, à nous connaître et à travailler ensemble... Merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette association !

Les 29 licenciés de la catégorie U11 répartis en 2 équipes, n'ont pas été intégrés à l'entente Bais-Louvigné compte tenu de leur nombre. Ils jouent donc sous les couleurs du Stade Louvignéen. Le foot animation des catégories U6 à U9 de son côté est toujours aussi dynamique avec ses 58 licenciés dont 6 jeunes filles.

Merci à toutes les personnes qui participent activement à la vie du club, les arbitres, entraîneurs et encadrants, sponsors, parents, les membres du bureau et du comité, ...

Le comité du SLFC



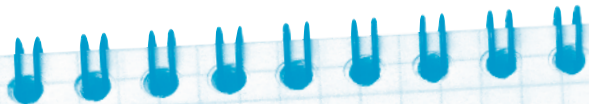
Les U13 de l'association Bais-Louvigné

Le bureau du SLFC :

- Président : Yves Grégoire
- Vice-Présidents : Benjamin Mondor et Cédric Trébon
- Trésorière : Delphine Lecoq
- Trésorier adjoint : David Marion
- Secrétaire : Sandrine Lucas
- Secrétaire adjoint : Karl Lecoq

Site internet : <http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>

Facebook.com/StadeLouvigneenFootballClub



Dates à retenir

- 30 Mars 2019 : soirée repas du club
- 28 décembre 2018 : tournoi vétérans en salle
- 27 avril 2019 : tournoi jeunes U11/U13
- 01 mai 2019 : loto animé par ANIMLOTO35
- 05 mai 2019 : tournoi jeunes U15/U17
- Début juin 2019 : tournoi interne toutes catégories



Les U15

Louvigné-de-Bais Volley-ball



La saison 2017-2018 a été une bonne saison pour le club de volley de Louvigné de Bais. Il connaît une dynamique importante avec un taux de renouvellement des licences des plus forts de Bretagne et beaucoup de nouveaux licenciés ces dernières années. **Cette dynamique a permis au club d'obtenir le label «club formateur».** La labellisation par la FFVB est un gage de qualité basée sur la formation, l'accueil, la fidélisation des pratiquants, la qualité de l'encadrement...

Le club a organisé divers événements (tournois, soirée baila, sortie au Rennes Volley, volleyades...) qui ont été appréciés et qui seront renouvelés pour cette nouvelle saison avec en plus l'intention d'organiser un repas du club cet hiver.

La saison dernière, Héroïse Loison est entrée en formation entraîneur BEF5 et Axell Fauchoux en formation d'arbitrage. Elles permettent ainsi de maintenir le club au niveau

souhaité. Nous les remercions donc pour leur engagement.

Nous souhaitons également féliciter une fois de plus : Maëlys Regnier pour sa participation au challenge du jeune Volleyeur et Manon Louessard pour sa montée en pré-nationale à Marpiré ainsi que sa rentrée au pôle espoir de Sablé sur Sarthe.

La saison 2018-2019 a débuté sous la chaleur d'août avec les stages de reprise encadrés par Damien Richard pour se remettre progressivement dans le bain. Pour cette nouvelle saison, le club compte 18 équipes dont cinq de mini poussin(e)s, six de poussin(e)s, deux de benjamin(e)s, une de minimes, une équipe de seniors évoluant en pré régionale, et trois équipes de détenteurs sans compter nos mini-volleyeurs au nombre de 31.

Le club tient à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour le club : les jeunes

qui encadrent les plus jeunes, les coaches et les entraîneurs qui s'investissent, les arbitres et marqueurs de table qui nous dépannent, les responsables du sponsoring, de la communication, les spectateurs qui donnent de leur voix.

Nous comptons sur nos 125 licenciés pour garder cette belle dynamique !

Pour plus d'informations sur le club, rejoignez-nous sur le groupe Facebook du club ou sur notre site internet <http://louvignedeBais-voll.wixsite.com/ldbvb>.

Contact :

Damien Richard, président
(06 47 00 04 60)

Rozenn Jeuland, secrétaire
(06 15 53 73 15)

Adèle Gérard, vice-présidente
(07 51 68 87 31)



Les poussins M9 et M11 de Louvigné



SAISON 2018 - 2019



ART-LINE
décor
PEINTURE
Tél. : 02 99 81 13 99



Gaëtan Chadelaud
www.gaetan-chadelaud.com



